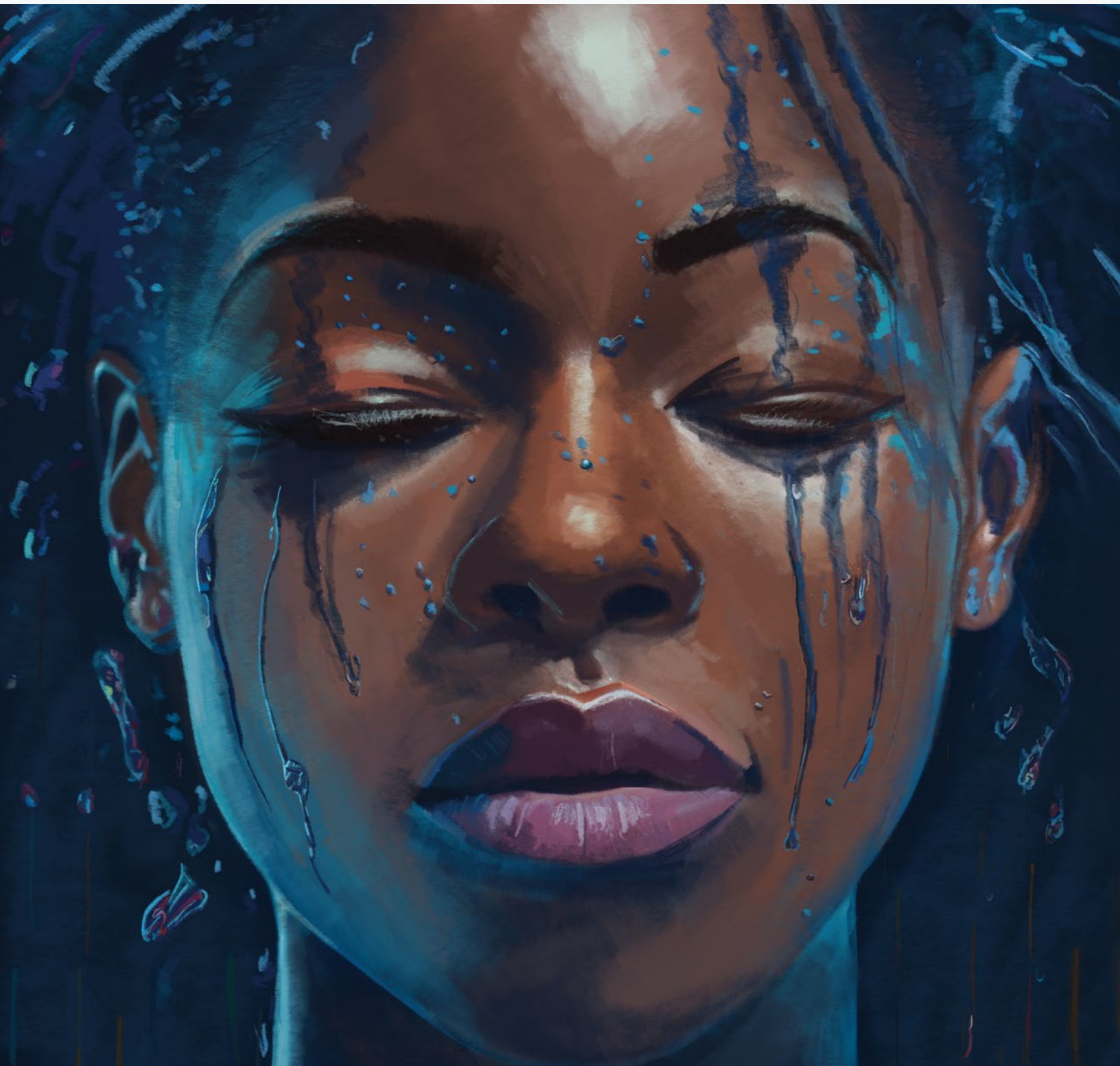




Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL

2022-2023



© **Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick inc.**

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales Canada et Centre d'études acadiennes
Anselme-Chiasson, Juin 2023

Imprimé : ISBN 978-1-895819-74-8

Électronique : ISBN 978-1-895819-75-5

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140, rue Botsford, bureau 29, Moncton NB E1C 4X5 Canada

+1 506 852 3313 · info@aaapnb.ca · www.aaapnb.ca



AAAPNB · www.aaapnb.ca



Les Éloizes · www.leseloizes.ca

Équipe de production du rapport annuel

Direction générale : Carmen Gibbs

Rédaction : Laurence D. Dubuc

Collaboration : L'équipe de l'AAAPNB

Révision linguistique : Rose Després

Correction d'épreuves : Janice Durant, Laurence D. Dubuc

Conception et réalisation graphique : Norelice Mboutou

Œuvre de la couverture :

Norelice Mboutou, *Le pouvoir secret de l'eau*, 2023

Toutes les photos sont la propriété de l'AAAPNB sauf indication contraire.

Table des matières

Élu.e.s et employé.e.s	02
Mise en contexte et vision	04
Depuis sa fondation en 1990	07
Messages du président et de la directrice générale	10
Les réalisations 2022-2023	14
Axe 1. Appui à la pratique artistique et professionnelle	14
Axe 2. Développement de l'écosystème artistique	34
Axe 3. Positionnement et représentation politique	48
Axe 4. Gouvernance et fonctionnement	60
États financiers vérifiés au 31 mars 2023	66
Information financière complémentaire	82
Remerciements	87

Élu.e.s et employé.e.s

Conseil d'administration

Philippe Beaulieu

Président

Jacques Rousseau

Vice-président

Mélanie Parent

Secrétaire-trésorière

Bruno Jacques Pelletier

Représentant Nord-Ouest

Élisabeth Marier

Représentante Nord-Est

Émilie Grace Lavoie

Représentante Sud

Lucien Allard

Représentant Nord

Représentant.e.s des disciplines artistiques

Phil Comeau

Arts médiatiques

Sylvie Pilotte

Arts visuels

Jalianne Li

Danse et arts du cirque

Samira Farhoud

Littérature

Serge Brideau

Musique

Sébastien Leclerc

Théâtre

Équipe

Carmen Gibbs

Directrice générale

Janice Durant

Gestionnaire de bureau

Laurence D. Dubuc

Responsable de la recherche
et du démarchage politique

Anne-Cécile Grunenwald

Responsable de la Stratégie
globale d'intégration des arts
et de la culture dans la société
acadienne

Suzanne Ngo Bayika Mebara

Responsable
de la gestion financière

Joëlle Tougas

Directrice de production
des Éloizes

Joanie Roy

Responsable du programme
BOUÉE et responsable des
communications

Annik Landry

Responsable des
services aux artistes

Moulay Chbihi

Responsable des services aux
artistes (remplacement congé
de maternité)

Line Godbout

Consultante culturelle
en aménagement culturel
du territoire

Jean-Pierre Caissie

Directeur adjoint
jusqu'en juillet 2022

Catherine Blondin

Directrice de production des
Éloizes jusqu'en janvier 2023



Mise en contexte

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick est un organisme porte-parole et de services aux arts qui regroupe des artistes professionnel.le.s. Elle a pour but de promouvoir la profession d'artiste et de défendre leurs droits et intérêts en plus de faire reconnaître leur contribution au développement de la société.

Une vision pour les arts et la culture du Nouveau-Brunswick

Engagée vers l'avenir, l'AAAPNB s'est dotée d'une nouvelle planification stratégique pour 2020-2025, mais elle restera toujours prompte à réagir à tous les sujets qui ne manqueront pas de survenir au gré de la gestion sociétale des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick.

L'action de l'AAAPNB s'articule autour de quatre axes stratégiques :

Appui à la pratique artistique et professionnelle

- Elle est un **lieu de rencontre et de concertation**, globalement et par discipline, qui offre des services d'accompagnement professionnel et participe au rayonnement de leur travail et de leurs œuvres.
- Elle offre aux artistes et aux travailleur.se.s culturel.le.s un **appui à la pratique artistique et professionnelle** afin de les outiller et de développer les compétences nécessaires à la progression de leur carrière. Elle met aussi à la disposition des artistes et des travailleur.se.s culturel.le.s un éventail de services individuels et collectifs qui permet d'appuyer leur pratique professionnelle.

Développement de l'écosystème artistique

- Elle contribue au développement d'un écosystème artistique et culturel propice à l'épanouissement et au rayonnement des artistes professionnel.le.s. du Nouveau-Brunswick et du Canada.
- Elle établit des partenariats stratégiques avec d'autres instances dans le but de positionner les artistes et les arts dans toutes les sphères de la société.
- Elle est un élément moteur de la mise en œuvre de la Stratégie globale d'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne.

Positionnement et représentation politique

- ▶ L'AAAPNB est un **organisme porte-parole** des artistes et plus largement, du secteur des arts et de la culture de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle promeut et défend les intérêts du secteur auprès des instances politiques et communautaires qui ont un impact sur leur situation socioéconomique, qu'il s'agisse des paliers municipaux, provinciaux ou fédéraux.
- ▶ Outre la promotion de la profession d'artiste et la défense des droits et des intérêts des artistes, elle fait reconnaître leur contribution au développement de la société pour qu'elles et ils prennent la place qui leur revient dans la société.

Gouvernance et fonctionnement

- ▶ L'AAAPNB maintient et consolide sa capacité organisationnelle à mettre en œuvre les priorités inscrites dans son plan stratégique.



Assemblée générale annuelle à Tracadie en 2022 | Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

Les valeurs suivantes animent les comportements essentiels à la réalisation de la mission et de la vision de l'Association :

Coopération :

- L'AAAPNB s'efforce de travailler en partenariat et/ou en réseau en veillant toujours à valoriser les organismes avec lesquels elle collabore.

Développement durable :

- L'AAAPNB inscrit son action dans la durée et veut transformer la société en y valorisant le rôle de l'art et des artistes.

Engagement :

- L'AAAPNB encourage la participation de ses membres et accorde une attention particulière au bon fonctionnement de ses instances démocratiques.

Équité :

- L'AAAPNB adopte des pratiques exemplaires pour assurer un accès équitable à ses outils, programmes et activités, sans discrimination fondée sur le sexe, l'âge, la race, la religion, l'orientation sexuelle, une situation de handicap ou le statut familial.

Inclusion :

- L'AAAPNB se veut une association acadienne ouverte à toutes et tous, qui continue d'accueillir des artistes d'horizons divers et respecte leurs différences.

Respect :

- L'AAAPNB s'engage à favoriser un environnement sain, respectueux et libre de toute forme d'inconduite sexuelle, de harcèlement et d'abus de pouvoir.

Transparence et imputabilité :

- L'AAAPNB met en place les moyens nécessaires pour que ses membres et ses partenaires soient tenus au courant de l'évolution de l'organisme.

Depuis sa fondation en 1990

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick a contribué à la mise sur pied de :

- 1991 Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (artsnb)
- 1995 Film Nouveau-Brunswick
- 1996-2001 Cartes CultuRoutes (six éditions)
- 1998 Création des Éloizes. Création de la Francofête en Acadie.
- 1999 Symposium d'art actuel en marge du Sommet de la Francophonie
- 2001 Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale (SPAASI)
Agence de mise en marché d'œuvres d'art
- 2001, 2004, 2012 et 2016 Symposium d'art nature au Parc écologique du Millénaire
- 2002 Politique culturelle du Nouveau-Brunswick
Alliance nationale de l'industrie musicale
Une ville, un artiste
- 2004-2009 États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick
- 2004-2013 Art sur roues en collaboration avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
- 2004 Association des groupes en arts visuels francophones
- 2004 Front des réalisateurs indépendants du Canada
- 2006 Forum des émergences
Forum sur l'artiste créateur
- 2007-2013 Cinq éditions d'Un élu, un artiste, en partenariat avec Les Arts et la Ville
- 2008 Politique du livre du Nouveau-Brunswick
- 2009-2019 Mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*
- 2009 Table de concertation éducation, arts et culture

- 2011 Initiative multimédia du Nouveau-Brunswick
- 2012-2014 Table de concertation des ressources humaines en culture
- 2013 Forum sur le statut professionnel de l'artiste au Nouveau-Brunswick
- 2014 Politique d'aménagement linguistique et culturel
Politique culturelle renouvelée pour le Nouveau-Brunswick
- 2015 Forum provincial sur la médiation culturelle en collaboration avec le Collège
communautaire du Nouveau-Brunswick
Colloque Les Arts et la Ville organisé en Acadie en collaboration avec la Ville de
Dieppe et l'AAAPNB
- 2016 Prix Acadie-Québec décerné à l'AAAPNB, Les Arts et la Ville et la Ville de Dieppe
Société culturelle de Baie-Sainte-Anne
- 2017 Quatrième Journée des arts à l'Assemblée législative
Forum Trajectoire 18>23
- 2018 Lancement de *Trajectoire 18>23, la Stratégie globale renouvelée*
- 2019 Politique culturelle – Guide à l'intention des municipalités
- 2019-2022 Résidence de création interculturelle (trois éditions)
- 2020-2021 Consultations du milieu et production du rapport *Maintenant Agissons pour la survie
du milieu des arts et de la culture (COVID-19)*
- 2021 Dépôt du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le Statut de l'artiste, où
l'AAAPNB siège aux côtés de ArtsLink NB, du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
artsnb, ainsi que de plusieurs agences gouvernementales et ministères provinciaux
- 2022 Consultations sur les besoins en formation et développement professionnel des
travailleurs et travailleuses culturel.le.s
- 2022 Lancement du rapport *Bâtissons l'avenir des travailleurs et travailleuses culturel.le.s: Vers
un programme de formation les professionnel.le.s des arts et de la culture du Nouveau-
Brunswick* basé sur les consultations tenues en 2022
- 2022 Lancement du programme BOUÉE, le premier programme de soutien à la santé mentale
offert aux artistes et aux travailleur.se.s culturel.le.s acadien.ne.s, ainsi qu'à leurs proches,
dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique





Philippe Beaulieu
Président

Plus que jamais, nous avons
besoin de l'AAAPNB,
et elle a besoin de nous!

Message du président

Cher.ère.s membres, aujourd'hui je vous annonce mon départ officiel de la présidence de notre Association. J'ai consacré un total de 12 ans à l'AAAPNB, deux ans comme représentant du Sud, et 10 ans en tant que président. Écrire ces derniers mots provoque naturellement une cascade de souvenirs et d'émotions.

En 2013, lorsque je me suis présenté à la présidence de l'Association, ma grande préoccupation était le Statut de l'artiste. Encore aujourd'hui, ce dossier continue de m'animer. Je suis fier du travail que nous avons accompli, qui a notamment mené à la création du Groupe de travail du Premier ministre sur le Statut de l'artiste en 2014. Fier aussi, après sept ans de travail, que ce groupe ait soumis au premier ministre Higgs un rapport plus que pertinent sur le Statut de l'artiste. Je suis également ravi de constater que le rapport du Comité permanent du Patrimoine canadien, qui est paru en mars 2023, contient plusieurs recommandations similaires à celles que nous avons soumises au Premier ministre Higgs en juin 2021. Soyons cependant réalistes. Il faudra trimer dur pour que notre rapport et celui du Comité permanent ne soient pas rapidement relégués aux oubliettes. Mon inquiétude face à l'adoption de ces recommandations demeure grande.

Même si nous avons accompli un travail immense au cours des dernières années, beaucoup reste à faire. Sachez que j'ai confiance en notre Association pour continuer de relever ces défis avec brio! Je pars donc la tête haute et le cœur content. Dès l'élection d'une nouvelle présidence, j'assumerai avec grand plaisir le rôle de président sortant durant un an. La nouvelle présidence pourra compter sur mon entière collaboration.

Je ne saurais écrire ces dernières lignes à titre de président sans vous remercier chaleureusement, cher.ère.s membres, de m'avoir accordé votre confiance pendant une pleine décennie! Ce fut pour moi un énorme privilège de jouer ce rôle en travaillant

étroitement avec les différent.e.s membres du conseil d'administration et avec les représentant.e.s des disciplines! Merci à vous toutes et tous!

Je tiens également à adresser mes plus sincères remerciements à la directrice générale, Carmen Gibbs, avec qui j'ai développé au fil des ans, une grande complicité et une belle amitié. Merci Carmen pour ta rigueur, ta détermination et ta passion! Merci également à l'ensemble du personnel actuel et passé de notre Association, sans lequel la mission de l'AAAPNB et son travail n'auraient pas le même écho aujourd'hui.

J'aimerais aussi remercier l'ensemble des partenaires de la Stratégie globale. Votre collaboration depuis 2009 a joué et continue de jouer un rôle de premier plan dans la création et le développement continu d'un écosystème artistique durable, d'un monde dans lequel les artistes peuvent créer, performer et grandir. Nous avons besoin d'un écosystème propice à l'émergence de nouvelles énergies, de nouvelles perspectives et de nouveaux talents!



Un de mes seuls regrets est de ne pas avoir pu remercier aussi souvent que je l'aurais espéré les ministres des Finances qui se sont succédés pour leurs investissements dans les arts et la culture.

Merci aussi à nos allié.e.s politiques du Nouveau-Brunswick, aux différents premiers ministres que j'ai pu rencontrer, aux ministres et haut.e.s fonctionnaires avec qui nous avons travaillé en collaboration pendant toutes ces années. Merci aux partis de l'opposition. Un de mes seuls regrets est de ne pas avoir pu remercier aussi souvent que je l'aurais espéré les ministres des Finances qui se sont succédés pour leurs investissements dans les arts et la culture.

Merci également à nos député.e.s et ministres du gouvernement fédéral pour leur soutien et leur collaboration, ainsi que pour les rencontres et les échanges que nous avons eus au fil des ans, et surtout durant la pandémie de la COVID-19. Merci aussi à la FCCF, notre fédération nationale, pour le travail important qu'elle mène sur la scène politique et, notamment pour son appui des dossiers portés par l'AAAPNB qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral.

Cher.ère.s membres, je vous quitte avec le sentiment que nous devons plus que jamais continuer à veiller au grain. Le monde dans lequel nous vivons penche de plus en plus vers la droite, vers ce recours à la loi du libre marché et au remplacement du vocable « citoyen.ne.s » par celui de « client.e.s ». Pour nous les artistes, ces tendances se traduisent par une dégradation de nos conditions socio-économiques et de notre statut dans la société, sous l'œil souvent indifférent des décideur.se.s politiques et des économistes.

Plus que jamais, nous avons besoin de l'AAAPNB, et elle a besoin de nous!

Voilà, ce sont mes derniers mots!



Carmen Gibbs
Directrice générale

Cher.ère.s membres, merci pour une autre superbe année qui se termine.

Message de la directrice générale

Depuis maintenant 22 ans, l'écriture de ces lignes m'appelle à prendre un certain recul afin de réfléchir aux événements heureux, aux victoires, aux défis comme aux obstacles que l'Association a rencontrés au courant de l'année. J'apprécie tout particulièrement cet exercice d'humilité qui me permet de dresser un bilan qu'il me tarde toujours de vous partager, cher.ère.s membres, et qui me permet également de rêver au futur de l'Association.

Je ne peux m'empêcher de constater que l'année qui vient de s'écouler a été marquée par des événements de nature politique. D'un côté, en tant qu'Acadiennes et Acadiens, nous avons collectivement observé et subi une série d'attaques à nos droits linguistiques. L'AAAPNB s'est mobilisée aux côtés de ses partenaires de la société acadienne et des communautés autochtones pour exiger du gouvernement provincial son engagement de respecter les droits des minorités linguistiques et culturelles de la province. Face aux menaces et aux assauts répétés du gouvernement de Blaine Higgs vis-à-vis du Peuple acadien, y compris ses artistes et travailleur.se.s culturel.le.s, l'AAAPNB s'est aussi jointe à d'autres acteurs de la société civile pour demander sans succès au Parti progressiste-conservateur, une révision du leadership du Premier ministre. En attendant les prochaines élections, l'Association continue de collaborer au mieux de ses capacités avec le gouvernement en place, même si on doit admettre que la politique citoyenne au Nouveau-Brunswick a connu de meilleurs jours.

Heureusement, l'année 2022-2023 ne s'est pas caractérisée uniquement par ces sombres constatations. En fait, plusieurs avancées majeures, certaines de nature législative, ont été observées tant à l'échelle provinciale que fédérale. L'AAAPNB célèbre par exemple

la reprise des travaux du Comité de transition sur le Statut de l'artiste au Nouveau-Brunswick, lesquels avaient connu un fort ralentissement depuis le dépôt du rapport du Groupe du Premier ministre sur le Statut de l'artiste en juin 2021. Je ressens un véritable engagement de la part du gouvernement provincial de faire avancer ce dossier, et j'espère de voir se concrétiser l'adoption d'une Loi sur le statut de l'artiste en 2024. Notre forum historique Nouvelles municipalités: Faire communauté par les arts et la culture, aura aussi marqué l'esprit de l'ensemble des participant.e.s, alors que le Nouveau-Brunswick a récemment conclu son processus de pleine municipalisation. Sur la scène fédérale, la réforme de la Loi sur la radiodiffusion a récemment été approuvée par le Sénat et le projet de loi C-11 pourrait être adopté rapidement. Cette loi est attendue depuis très longtemps par les communautés artistiques et culturelles du pays. Le gouvernement fédéral a également dévoilé son nouveau Plan d'action pour les langues officielles (2023-2028), lequel a été bien accueilli dans le secteur des arts et de la culture.



Philippe, ensemble, nous avons toujours ramé dans la même direction. Quelle grande complicité, quelle belle amitié! Tu seras à jamais gravé dans mon cœur, mon beau Philippe!

D'un point de vue organisationnel, l'année 2022-2023 s'est aussi démarquée par un important défi, soit celui de combler cinq postes vacants à l'AAAPNB. Pendant plusieurs mois, l'Association a dû fonctionner à capacités humaines réduites, ce qui a évidemment exigé quelques sacrifices et compromis en cours de route. Une part importante de mes énergies, ainsi que celles de l'équipe, a été consacrée au recrutement, à la formation et à l'accompagnement de nos nouvelles employées. À l'heure d'écrire ces lignes, je me réjouis de vous annoncer que nous avons réussi à combler l'ensemble de ces postes avec des personnes détenant un profil de compétences recherchées pour leurs fonctions respectives. Je suis à la fois fière et emballée de continuer à travailler à l'AAAPNB aux côtés d'une équipe hautement qualifiée, généreuse, rigoureuse et agréable à côtoyer au quotidien.

Enfin, le départ de Philippe Beaulieu à la présidence de l'AAAPNB constitue un autre événement marquant de l'année qui vient de prendre fin. Philippe, comment puis-je te remercier pour toutes ces années de dévouement, d'ouverture, de sensibilité et de clins d'œil? Quel duo du tonnerre nous avons été, à ramer parfois à contre-courant sur des dossiers épineux et de longue haleine. Pourtant, ensemble, nous avons toujours ramé dans la même direction. Quelle grande complicité, quelle belle amitié! Tu seras à jamais gravé dans mon cœur, mon beau Philippe!

Cher.ère.s membres, merci pour une autre superbe année qui se termine. Je vous souhaite d'entrer dans notre prochain cycle d'activités à la fois énergisé.e.s et prêt.e.s à poursuivre nos luttes pour l'amélioration des conditions de travail et du statut des artistes.

AXE 1

Appui à la pratique artistique et professionnelle

Mise en contexte

L'AAAPNB est engagée à promouvoir la profession d'artiste ainsi qu'à améliorer sa condition socioéconomique. Par son action et ses multiples partenariats, l'Association soutient et encourage l'inestimable contribution des artistes au développement de la société.

Le milieu artistique et culturel se relève encore de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des impacts sur les artistes, les travailleur.se.s culturel.le.s et les organismes artistiques, culturels et patrimoniaux du Nouveau-Brunswick. En dépit d'une baisse du taux d'emplois vacants dans le secteur des arts, du patrimoine et du divertissement de la province au courant de l'année 2022 (Hill Stratégies, 2023), les organismes et les entreprises de ces secteurs éprouvent toujours des défis importants.

Selon Statistique Canada, l'augmentation de l'inflation, les difficultés à recruter du personnel qualifié et à le retenir, ainsi que l'augmentation des coûts de matériaux représentent les trois obstacles les plus importants rencontrés par les organismes et les entreprises du secteur des arts, du patrimoine et du divertissement lors du premier trimestre de 2023 (Hill Stratégies, 2023).

Les faibles investissements du gouvernement du Nouveau-Brunswick en culture pour l'année 2023-2024 suggèrent qu'à son avis, la pandémie constitue une réalité du passé pour les artistes et les organismes culturels et patrimoniaux. En fait, le budget 2023-2024 du gouvernement contient des investissements supplémentaires d'à peine 582 000 \$ pour la prochaine année. L'AAAPNB a décrié cette décision politique lors du dépôt du budget en mars 2023.

1.1 Statut de l'artiste et conditions socioéconomiques des artistes

L'AAAPNB siège au Comité de transition sur le Statut de l'artiste avec des représentant.e.s d'ArtsLink NB, de Mawi'Art Wabanaki Artist Collective, d'artsnb, ainsi que des membres du personnel de nombreux ministères. Après plusieurs mois d'attente qui ont suivi le dépôt du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le Statut de l'artiste en juin 2021, l'AAAPNB a effectué des démarches auprès du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (TPC) afin de relancer rapidement les travaux du comité.

Une première rencontre a eu lieu le 30 mars 2023. Les travaux du comité visent l'adoption d'un échéancier de travail et la planification des pourparlers avec le gouvernement fédéral. De nombreuses recommandations qui visent l'adoption de mesures destinées à améliorer les conditions socioéconomiques des artistes relèvent du gouvernement fédéral. C'est notamment le cas des mesures qui concernent le Régime d'assurance-emploi, l'étalement du revenu, le revenu minimum garanti, la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Régime de pension du Canada, les crédits d'impôt pour les bourses de création et les droits d'auteur.



Comité de transition sur le statut de l'artiste

L'AAAPNB se réjouit de la production, par le Comité permanent sur le Patrimoine canadien, d'une étude sur l'effectivité de la loi fédérale sur le statut de l'artiste au niveau de l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes. Plusieurs recommandations contenues dans le rapport intitulé *Améliorer le statut de l'artiste au Canada* rejoignent les revendications portées par l'AAAPNB pour des mesures de soutien aux artistes qui relèvent des compétences du gouvernement fédéral.

1.2 Centre de ressources et de services professionnels

Le Centre de ressources et de services professionnels offre de l'information, des documents, des rapports et des références utiles aux artistes professionnel.le.s pour gérer leur carrière de façon autonome et pour actualiser leurs connaissances. Toutes les données du site web sont à la disposition des artistes et plus largement, des travailleur.se.s culturel.le.s, des municipalités, des écoles, des instances gouvernementales et du public.



Le site web offre des renseignements regroupés par discipline artistique et par thématiques (nouveaux contrats type, appels d'offres, offres d'emploi, barèmes de rémunération, ressources financières, droits d'auteur, etc.). De plus, des annonces d'intérêt sont envoyées aux membres et affichées en ligne sur le Babill'Art.



L'AAAPNB a entamé un travail pour la refonte de son site web qui offrira un contenu augmenté, des répertoires d'artistes renouvelés et une architecture améliorée. Le dévoilement de celui-ci ne saurait pas tarder!



Deux employé.e.s sont responsables des services aux artistes, en les accompagnant et en leur proposant un programme de formation continue.

En plus des programmes de formation offerts aux artistes, l'AAAPNB est engagée dans le développement d'une offre de formations destinée aux travailleur.se.s culturel.le.s afin de répondre aux besoins en développement professionnel qui ont été exprimés lors des consultations qu'elle a menées en 2022. L'AAAPNB travaille avec le ministère de l'Éducation Postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) afin de veiller à l'adoption des recommandations qui figurent dans le rapport *Bâtissons l'avenir des travailleurs et travailleuses culturel.le.s: Vers un programme de formation pour les professionnel.le.s des arts et de la culture du Nouveau-Brunswick*.

1.3 Formation/perfectionnement professionnel

L'AAAPNB contribue à former une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur des arts en proposant aux artistes professionnel.le.s, ou en voie de professionnalisation, un programme récurrent de formation continue depuis 2010. Avec ce programme, l'Association permet aux artistes de bénéficier de chances égales à celles des artistes évoluant dans les grands centres urbains. Elle s'engage à offrir de meilleures conditions aux artistes pour qu'elles et ils puissent continuer de jouer un rôle essentiel au sein de la société. Par son approche inclusive, l'AAAPNB cherche à rendre accessibles ses formations à tou.te.s les artistes qui le souhaitent, peu importe le groupe ou les communautés auxquelles ces artistes s'identifient.

Différentes structures d'apprentissage sont offertes et le programme proposé par l'AAAPNB est divisé en cinq volets distincts, mais complémentaires:

1. Les ateliers en gestion de carrière

2. Les ateliers disciplinaires

3. Les laboratoires de création artistique

4. L'accompagnement professionnel par l'entremise d'un programme de mentorat

5. Les conférences


L'AAAPNB mise sur de nombreux partenariats afin d'offrir un programme diversifié, et pour maximiser les formes et les occasions d'apprentissage. En 2022-2023, l'AAAPNB a offert 6 ateliers de gestion de carrière, 4 ateliers disciplinaires, 14 services de mentorat, 2 conférences, et elle va collaborer à la tenue d'une résidence artistique interculturelle en partenariat avec ArtsLink NB et Mawi'Art Wabanaki Artist Collective.

VOLET 1


Six ateliers de gestion de carrière

Ces ateliers fournissent les outils nécessaires aux artistes pour mieux gérer leur carrière et se promouvoir. Ces ateliers leur permettent de développer des compétences en gestion, en communication, en comptabilité, en marketing et en promotion, ou encore en visibilité numérique afin de mener à bien leur développement professionnel.

1. Comment écrire sa pensée et développer un projet artistique sur papier avec Élisabeth Marier

 Les 14, 16 et 18 novembre 2022

 Moncton, Edmundston et Campbellton

 Durée : 5 heures

Beaucoup d'artistes ont du mal à s'exprimer par écrit, à bien développer leurs idées et à se faire comprendre. Cet atelier a offert des méthodes pour bien construire sa démarche artistique, sa demande de subvention, son CV, ainsi que pour déposer des dossiers de candidature plus compétitifs.

2. Comment établir un budget : Démystifier le budget en théâtre avec Joëlle Tougas





 Le 29 novembre 2022

 Visioconférence

 Durée : 2 heures





Cet atelier a abordé la façon d'établir un budget de manière compréhensible tant pour l'équipe de production que pour les bailleurs de fonds, en présentant les étapes de travail menant à une meilleure compréhension des différents postes budgétaires. Plusieurs documents et outils ont été mis à la disposition des participants à cet atelier pour leur permettre d'établir un budget en toute sérénité.

3. Clinique d'information fiscale avec Marcel Gagné

-  **Le 17 janvier 2023**
-  **Visioconférence**
-  **Durée: 6 heures**
-  **Partenaire: Musique NB**

Lors de la clinique d'information fiscale, une présentation des différents aspects de la gestion de la fiscalité a eu lieu. Que les artistes soient des travailleurs autonomes ou non, les nombreux participants ont eu la possibilité de trouver des réponses à leurs questions d'ordre fiscal, ainsi que celles liées aux déclarations de revenus. La formation a mis à la disposition des participant.e.s plusieurs documents et outils pour faciliter le processus de gestion de leur comptabilité et pour démystifier leur déclaration de revenus.

4. Clinique d'information juridique avec Stéphanie Bourque et Mardochée Célestin, sous la supervision de M^e Alec Noël

-  **Le 18 janvier 2022 à 13 h 30**
-  **Visioconférence**
-  **Durée: 1 h 30**
-  **Partenaire:**
Réseau national Pro Bono

Lors de cette clinique d'information, différents aspects juridiques auxquels les artistes sont confronté.e.s lors de l'exercice de leur profession ont été abordés. De la négociation de contrat à la propriété intellectuelle ou encore aux droits d'auteurs, les étudiantes ont mis à la disposition des participant.e.s des outils explicatifs et pratiques pour fournir aux artistes une meilleure connaissance de leurs droits et obligations.



Littératie Numérique

5. Budgéter une exposition en toute confiance avec Annie France Noël



Le 13 décembre 2022 à 13 h 30



Visioconférence et en personne à Moncton



Durée : 1 h 30

Pendant cet atelier, les participant.e.s ont découvert les considérations financières possibles et probables de la préparation et la réalisation d'une exposition. Cela englobe les négociations avec les lieux d'accueil et la présentation des budgets auprès des bailleurs de fonds. Le but de l'atelier était de démystifier le volet financier de la création et de la diffusion et de répondre à certains défis rencontrés par plusieurs artistes à ce sujet.

6. Démystifier le budget d'une série télévisée avec Nancy Ripeau



Le 16 février 2023 à 10 h



Visioconférence



Durée : 1 h 30

Lors de cet atelier, les participant.e.s ont découvert les notions essentielles pour établir le budget d'une série télévisée. Elles et ils ont eu la possibilité d'explorer différents gabarits utilisés par l'industrie en fonction de l'état d'avancement d'un projet. À la fin de l'atelier, la formatrice a partagé des outils et conseils afin de permettre aux participant.e.s d'aborder en sérénité l'élaboration de leurs budgets.

VOLET 2 Quatre ateliers disciplinaires

Tout au long de leur carrière, les artistes ont besoin de parfaire leur pratique et de développer des connaissances en suivant de la formation continue dans leur discipline. Les formations sont choisies en fonction des besoins actuels des artistes par le biais de suggestions, de courriels, de rencontres et d'évaluations lors des ateliers et lors de l'Assemblée générale annuelle.

1. Découpage technique d'un scénario de fiction avec Joël A. Robichaud



Les 19 et 20 janvier 2023



Moncton



Durée : 9 h à 16 h

Pendant l'atelier de deux jours, les participant.e.s ont été initié.e.s au processus du découpage technique d'un scénario de fiction. Grâce aux expériences professionnelles du formateur, elles et ils ont exploré le découpage, allant de la première lecture du scénario au tournage, jusqu'à la salle de montage.

2. Comment filmer la danse avec Lisa Cochrane



Du 28 novembre
au 1^{er} décembre 2022




Moncton





Durée : 4 jours

Pendant cet atelier d'introduction aux techniques de captation du mouvement, pendant 4 jours, les artistes participant.e.s ont appris les règles de base de la documentation, de l'adaptation et de la création du mouvement adaptées à l'écran. Elles et ils ont aussi abordé le jeu de la caméra, comment apprivoiser son appareil, la relation spatiale avec le corps en mouvement et les techniques de tournage.

3. Documenter son travail et photographier ses œuvres à des fins de promotion avec Paul Édouard Bourque


 Du 5 au 8 décembre 2022

 Bouctouche, Caraquet,
Campbellton et Edmundston


 Durée : 9 h à 13 h

Cet atelier s'est déployé en deux parties. La première partie a couvert les techniques de photographie de base des œuvres d'art. La deuxième partie a porté sur la postproduction à l'aide d'un ordinateur, où les éléments importants de la préparation des images numériques à présenter à des jurys et à des galeries d'art ont été abordés.

4. Atelier de création, le monologue militant avec Annick Lefèbre

 Les 21 et 22 juillet 2022

 Visioconférence

 Durée : 2 heures

 Partenaires :
Satellite Théâtre, PARC

Deux journées d'écriture-déroulement et d'exploration du monologue militant.



VOLET 3

Laboratoires de création artistique

Au Nouveau-Brunswick, il existe trois grandes communautés culturelles; anglophone, acadienne et autochtone, qui développent un savoir-faire unique. Cette diversité est une grande richesse pour la province.

Les rencontres entre les artistes des disciplines et/ou des communautés différentes provoquent des débats positifs qui nourrissent la démarche artistique des créatrices et créateurs. Elles leur permettent aussi de cibler les besoins prioritaires pour envisager des pistes de solutions possibles. Les rencontres proposées dans ce volet permettent aussi l'accès à des conditions et à des infrastructures qui favorisent l'essor de leur carrière d'artiste.

1. Programme de résidence artistique interculturelle - prévu en juin 2023



Du 16 au 26 juin 2023



Metepenagiag Heritage Park et Outdoor Lodge



Partenaires: ArtsLink NB, Mawi'Art Wabanaki Artist Collective

L'AAAPNB, ArtsLink NB et Mawi'Art Wabanaki Artist Collective ont lancé un appel pour trouver 9 artistes parmi les trois plus grands groupes culturels de la province : artistes autochtones, acadiennes et acadiens et anglophones. La résidence de 10 jours aura lieu au [Metepenagiag Heritage Park and Outdoor Lodge](#), et les artistes auront l'occasion de travailler sur un projet personnel ainsi que d'échanger leur énergie créative et leur sagesse culturelle avec d'autres participant.e.s.

Participant.e.s : Sarah Brideau, Lucie Quintal, Guillaume Adjutor Provost, Natasha Sacobie, Starlit Simon, Ursula Bear, Jenna Lyn Albert, Ashley Henwood.

VOLET 4 Programme de mentorat

L'AAAPNB a mis sur pied un programme de mentorat afin de permettre aux artistes émergent.e.s ou en milieu de carrière de bénéficier de l'expertise d'un ou une artiste établi.e dans l'élaboration d'un projet. Cette initiative permet aussi un rapprochement entre les artistes ainsi qu'un transfert intergénérationnel de connaissances.

Chaque année, une dizaine d'artistes bénéficient d'un mentorat équivalent à 16 heures de travail. Les mentor.e.s abordent les questions de rédaction de demandes de subvention, les budgets, l'acquisition de nouvelles techniques, la mise sur pied d'un projet, les conseils dramaturgiques, le mentorat sur le terrain (plateau de tournage, salle de répétition, montage d'une exposition) et la présentation finale d'une création.

En 2022-2023, le budget a permis 14 services de mentorat.

Mentor.e.s : Alisa Arsenault, Élisabeth Marier, Émerise LeBlanc-Nowlan, Jacques Dugas, Jean-Philippe Raïche, Marie-Ève Lamarche, Marie Ulmer, Marie-Andrée Gaudet, Paul-Édouard Bourque, Sonya Malaborza, Sylvie Pilotte

Participant.e.s : Sylvie Pilotte, Roch Bourque, Ysabelle Vautour, Tracey Richard, Murielle Duguay, Angie Richard, Indu Varma, Gyaume Bouliane, Lucie Quintal, Murielle Caissie, Murielle Mcdonald, Nicole Haché, Pierre-André Doucet, Cindy Duclos



Formation en technique de scène - Marcel LeBlanc



Formation en technique de scène

VOLET 5

Les conférences

Les conférences permettent aux artistes d'acquérir des connaissances, de demeurer au fait des pratiques actuelles, en encourageant l'innovation et la créativité, ainsi que d'avoir une réflexion sur leur carrière.

1. La réalité virtuelle avec Rémi Large



Le 7 mai 2022



Moncton



Partenaires :

Centre culturel Aberdeen
et Atelier d'estampe Imago

Grâce à différentes expériences immersives, Tamanoir Immersive Studio, fondé par Rémi Large, déconstruit la conception traditionnelle du spectacle vivant et cherche de nouveaux horizons pour transformer les participant.e.s en co-créateur.e.s de leurs expériences. Lors de cette rencontre d'initiation à l'immersion, elles et ils ont découvert les notions d'interaction et de voyage émotionnel, les pratiques de la réalité virtuelle et du jeu vidéo, et la façon de les aborder sous le prisme des arts vivants.

2. Le marché de l'art : Stratégies et outils pour mettre en marche sa production avec Gabrielle Bouchard



Les 27 février, 1^{er} mars
et 3 mars 2022



Edmundston, Campbellton
et Moncton

Cette conférence destinée aux artistes en arts visuels a été l'occasion pour les participant.e.s de découvrir les méthodes gagnantes pour créer une bonne gestion de la production artistique ainsi que sa mise en marché. Par la suite, les artistes ont échangé des pratiques exemplaires afin de faciliter leur approche commerciale.

1.4 Programme BOUÉE

Durant la pandémie de COVID-19, plusieurs artistes nous ont partagé leurs difficultés liées à la perte de repères et à l'incertitude de l'avenir de l'art et culture au N.-B. Le constat général : la santé mentale de tout le monde a été mise à rude épreuve. L'AAAPNB a décidé de faire œuvre utile en se consacrant à ce qu'il y a de plus précieux : les êtres humains. Dans le but d'aider les artistes et les travailleur.se.s culturel.le.s à obtenir du soutien dès que possible, l'AAAPNB a mis sur pied le programme BOUÉE, un programme de soutien à la santé mentale pour les artistes, les travailleur.se.s culturel.le.s francophones des provinces atlantiques, ainsi que pour les membres de leur famille immédiate.



Le programme s'est décliné en trois volets de services totalement gratuits :

Thérapie individuelle

Option 1 : accès sans frais à de la thérapie auprès de professionnel.le.s de la santé mentale chez Homewood Santé, notre partenaire de services ;

Option 2 : remboursement des frais thérapeutiques admissibles par l'entremise de notre programme de soutien financier.

Thérapie de groupe

Ce volet offrait aux personnes intéressées la possibilité de participer, sans frais, à des ateliers ponctuels et à des groupes de soutien offerts en collaboration avec l'Association canadienne de la santé mentale du N.-B. et Homewood Santé, dans plusieurs régions de l'Atlantique et/ou en ligne. Entre janvier 2023 et la fin du programme, plus de 15 ateliers/ groupes de soutien ont été offerts dans le cadre de BOUÉE.

Thérapie par l'art

Ce volet a permis aux participant.e.s d'explorer diverses approches en thérapie par l'art à l'aide de formateurs et de formatrices de chez-nous spécialisé.e.s dans leur domaine. En tout, près de 20 ateliers ont été offerts en personne et en ligne dans les domaines de l'art-thérapie, de la musicothérapie, du théâtre et du mouvement.

1.5 Concertation des disciplines artistiques

Les rencontres permettent aux membres de discuter de problématiques qui affectent leurs disciplines respectives et d'échanger sur leurs réalités, tout en se concertant sur des enjeux communs.

Trois membres de l'équipe de l'AAAPNB épaulent les artistes et les représentant.e.s des disciplines pour cerner ces enjeux. Ces personnes accompagnent les artistes dans leurs réflexions, tout en les aidant à engager des actions collectives.

● Théâtre

Représentant de la discipline :
Sébastien Leclerc

Les artistes en théâtre se relèvent encore graduellement et difficilement de la pandémie. Parmi les développements qui paraissent positifs au regard de la régénération de la discipline, notons les opportunités que laisse entrevoir la réorganisation du programme de théâtre de l'Université de Moncton. Les professeur.e.s ressentent un appui de l'université, qui a notamment procédé à l'embauche d'un second professeur à temps plein. Certains défis demeurent, tel que l'intégration des productions théâtrales dans les écoles du Nouveau-Brunswick afin de développer la relève et les publics. Des mesures doivent être prises pour appuyer les artistes et la discipline plus généralement.



● Danse/Arts du cirque

Représentante de la discipline :
Jalianne Li

Le comité de l'événement Carte blanche Acadie a présenté sa 4^e édition le 26 novembre 2022 à la Salle Bernard-LeBlanc au Centre culturel Aberdeen. Pour la première fois, des danseur.se.s de la Nouvelle-Écosse et des danseur.se.s des Premières Nations ont participé à l'événement. Lors d'une rencontre du secteur danse le lendemain, les artistes des deux provinces ont pu se rencontrer et faire des échanges. Les participant.e.s se sont rendu compte que des enjeux similaires les touchent : les difficultés liées à la diffusion de la danse et aux tournées de spectacles, la nécessité de développer des publics et d'accéder à des opportunités de réseautage entre les provinces de l'Atlantique.

Le comité de Carte blanche Acadie sera chargé de la coordination de la 5^e édition de l'événement à l'automne 2023. Calla Lachance, la directrice artistique de Neighbourhood Dance Works à Terre-Neuve, a reçu une subvention pour organiser une rencontre du milieu de la danse des provinces de l'Atlantique en 2024. La représentante de la discipline danse de l'AAAPNB, Jalianne Li, participera au comité organisateur de cette rencontre.

● Littérature

Représentante de discipline :
Samira Farhoud

Les artistes de la littérature se sont rencontré.e.s quelques fois en présentiel et en ligne. Elles et ils ont observé avec intérêt les développements liés à la tentative de transformation de l'UNEQ en syndicat au Québec, étant donné que plusieurs artistes résidant au Nouveau-Brunswick contractent avec des maisons d'édition du Québec. Vu l'échec du processus, ce dossier est mis de côté pour le moment. D'autres sujets d'intérêt se rapportent notamment à la question du droit de prêt public dans les bibliothèques situées hors du Québec, des droits d'auteur et de la Politique d'achat du livre.

● Musique

Représentant de discipline :
Serge Brideau

Les membres en musique ne se sont pas rencontré.e.s cette année.

● Arts médiatiques

Phil Comeau

Représentant.e de discipline à venir

Les membres en arts médiatiques ne se sont pas rencontré.e.s cette année. Phil Comeau a démissionné cette année et un.e représentant.e sera élu.e lors de l'AGA de 2023.

● Arts visuels

Représentante de discipline :

Sylvie Pilotte

Les artistes en arts visuels se sont rencontré.e.s une fois cette année. Parmi les sujets qui ont retenu leur attention, notons le non-encadrement des relations de travail entre les artistes et leurs diffuseurs, l'offre de cachets dont les montants se situent souvent en-dessous des normes de CARFAC, le manque de détails et de transparence au sujet des conditions de travail offertes aux artistes dans les appels à candidatures, ainsi que la tendance de certains diffuseurs à ne pas offrir et signer systématiquement de contrat avec les artistes. Plusieurs pistes de solutions ont été évoquées, y compris encourager les diffuseurs à utiliser les contrats-types qui ont été développés par CARFAC et qui sont disponibles gratuitement en ligne. Il s'agit aussi de mener des actions auprès du gouvernement provincial afin de rendre l'accès des diffuseurs au financement conditionnel à leur respect des normes minimales établies dans le barème CARFAC lorsqu'ils contractent avec des artistes.

1.6 Les Éloizes

L'AAAPNB profite de chaque édition des Éloizes pour proposer des activités artistiques de qualité au public de la région où se tient l'événement. C'est une occasion idéale pour intéresser le public aux arts et à la culture. L'AAAPNB appuie et encourage d'autres événements artistiques qui offrent des vitrines publiques aux artistes professionnel.le.s, ainsi que des initiatives qui contribuent à rapprocher les artistes de la communauté (projets de médiation culturelle, d'aménagement culturel du territoire, etc.). Présentée sur scène, en galerie, dans les rues, dans les écoles ou sur le quai, à chaque édition, la programmation proposée se veut unique, variée, rassembleuse et pleine de surprises!



La 16^e édition des Éloizes, qui s'est déroulée en présentiel à Petit-Rocher du 28 septembre au 1^{er} octobre 2022, a certainement offert la plus grande programmation jamais vue. En plus de la Soirée des Éloizes, animée avec brio par Matthieu Girard, le public de Petit-Rocher a eu la chance d'assister à 16 événements durant 4 jours. Qu'il s'agisse d'une exposition, de projections de films, de performances musicales ou de discussions, toutes les disciplines étaient représentées et tou.te.s les finalistes ont été mis.es de l'avant. Un travail colossal qu'a mené d'une main de maître et toujours avec bonne humeur la directrice artistique Isabelle Cyr.

La tenue des Éloizes a permis de tisser des liens solides entre les communautés d'accueil et les artistes, en favorisant l'intégration des arts dans les divers secteurs de la société notamment, auprès des jeunes. Cet événement permet aussi aux petites communautés comme Petit Rocher d'avoir accès à une diffusion artistique qui est habituellement réservée aux grands centres urbains.

Activités jeunesse

Dans le cadre des Éloizes, et avec la précieuse collaboration du District scolaire francophone du Nord-Est, les activités jeunesse ont pu être offertes à plus de 1 600 élèves dans 33 écoles du Nord-Est de la province. Ces activités sont possibles grâce au programme PassepART, géré par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), qui a vu 21 artistes offrir un total de 65 ateliers touchant à toutes les disciplines artistiques, pour le plus grand bonheur des enfants.

Les lauréats 2022

Félicitations à tous les lauréats 2022!



Artiste de l'année en arts médiatiques

Renée Blanchar

Documentaire
LE SILENCE



Artiste de l'année en musique

Claude Cormier

Album
Garde ton accent 2



Artiste de l'année en arts visuels

Vicky Lentz

Exposition
Écoute profonde



Artiste de l'année en théâtre

Caroline Bélisle

Autrice
*Pépins - un parcours
de petites détresses*



Artiste de l'année en danse/ arts du cirque

Monelle Doiron

Exploration
chorégraphique
Les Oiseaux



Artiste s'étant le plus illustré à l'extérieur de l'acadie

Laurie LeBlanc

Album
*When It's Right
It's Right*



Artiste de l'année en littérature

Jean Babineau

Roman
Infini



Découverte de l'année

Florence Brunet

Actrice-créatrice
Tsunami



Pierre André Doucet et Julien LeBlanc - Soirée des Éloizes
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger



**Événement/
spectacle de l'année**

*Les histoires
nécessaires |
Instrumental Stories*

Galerie d'art Louise-
et-Reuben-Cohen
et le Musée acadien
de l'Université de
Moncton



**Soutien à la
production
artistique**

**Paul Édouard
Bourque**

*Son travail avec
plusieurs artistes
professionnel.le.s
en arts visuels*



Soutien aux arts

**CCNB Campus
de la Péninsule
acadienne**

Le Dortoir



Prix hommage

**Cette année, le prix
Hommage a été
remis à Edith Butler
pour sa contribution
inestimable aux arts
et à l'Acadie.**



Autour de Danny - Émilie Landry - Les Éloizes | Crédit photo : David Champagne

Retour sur la programmation 2022

- **L'Expo Éloizes** et son vernissage mettaient en vedette les artistes Vicky Lentz, Emilie Grace Lavoie et David Champagne, ainsi que des œuvres de l'exposition Les histoires nécessaires | Instrumental Stories. Commissaire: Paul Édouard Bourque.
- **L'Ouverture officielle** avec les performances du musicien Claude Cormier et de la danseuse Cindy Mae Arseneault.
- **Ciné-spectacle** **La famille LeBlanc**, visionnement et discussion avec la réalisatrice Francine Hébert.
- **Quand les arts se croisent** un spectacle multidisciplinaire animé par Nathan Dimitroff, avec les artistes Shaun Ferguson, Maggie Savoie, Rémi Boudreau, Lucie Aounetse, Graziella Matteau et Raymond Sewell.
- **Ciné-Matinée** Trois présentations de **de Ciné-Matinée** avec les réalisateurs Phil Comeau, Julien Cadieux et Renée Blanchar.
- **À table avec...** Un échange entre les finalistes en littérature Jean Babineau, Fernande Chouinard et Sonya Malaborza.

- Le Festin littéraire** le traditionnel repas gastronomique animé cette année par Sandra Le Couteur avec les mots de Fernande Chouinard, Sonya Malaborza, Jean Babineau, Honry Latoïle, Jonathan Roy, Emma Haché et Jean-Philippe Raïche.
- L'écho de l'église** un récital des pianistes classiques Pierre-André Doucet et Julien LeBlanc accompagnés du ténor Éric Thériault.
- Les spectacles de fin de soirée** **Le voyageur céleste**, un spectacle de Matt Boudreau et **Jazzy avec Nathalie** tout en intimité avec Nathalie Renault.
- La grande visite** une rencontre entre la récipiendaire du prix Hommage, Édith Butler, et le sénateur et artiste René Cormier.
- Shanghai poutine à trou** une œuvre créée spécialement pour les Éloizes par l'acteur-créateur Mathieu Chouinard.
- Danse Petit-Rocher danse** un duo composé pour l'occasion avec le violoniste Théo Brideau et la danseuse Jalianne Li.
- Autour de Danny** Le spectacle **Autour de Danny** avec les artistes Jocelyne Barideau, Émilie Landry, Laurie LeBlanc et bien entendu l'incontournable Danny Boudreau.
- Michel le samedi** Le public était invité à assister à l'émission spéciale **Michel le samedi**.
- «Ça me dit» en famille** une matinée pour toute la famille avec Roland Gauvin et Monsieur Crapaud, Marie-France Comeau et Lucien Allard.

La Soirée des Éloizes a été présentée à l'Aréna de Petit Rocher avec Édith Butler, Claude Cormier, Joseph Edgar, Éric Dow, Jalianne Li, Cindy Mae Arseneault, Monelle Doiron, Denis Lanteigne, Caroline Bélisle, Florence Brunet, Mélanie Léger, Chantal Cadieux, Patsy Gallant, Laurie LeBlanc, Julien LeBlanc et Pierre-André Doucet. Elle était animée par Matthieu Girard, avec Sébastien Michaud à la direction musicale et sous la direction artistique d'Isabelle Cyr.

Vers les Éloizes 2024

La prochaine édition des Éloizes se déroulera à Shediac du 1er au 4 mai 2024. L'appel de mise en candidatures a été lancé le 20 mars et s'est terminé le 31 mai 2023. Les jurys de l'Académie des arts et des lettres de l'Atlantique se réuniront en septembre 2023 pour sélectionner les nominé.e.s et les lauréat.e.s, sous la supervision du cabinet national de service de comptabilité, de fiscalité et de services-conseils MNP.

AXE 2

Développement de l'écosystème artistique

Mise en contexte

En 2009 et de nouveau en 2017, l'AAAPNB a reçu le mandat de la société acadienne et du gouvernement de porter la mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*.

Tout en réitérant l'importance que l'Association reste d'abord et avant tout au service des artistes, ses membres acceptaient qu'elle soit investie d'une responsabilité accrue à l'égard du développement artistique et du soutien de son écosystème dans son ensemble. Si l'écosystème se porte mieux, les artistes peuvent y occuper une meilleure place.



Table Arts et culture en éducation

2.1 Mise en œuvre de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*

Issue des États généraux des arts et de la culture (2004-2009), la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* constitue un vaste projet de société ainsi qu'un exemple remarquable de mobilisation citoyenne. L'AAAPNB veille à son actualisation en lien avec l'évolution des enjeux sociétaux grâce à différents dispositifs, incluant *Trajectoire 18>23: La Stratégie globale renouvelée*. En raison de la pandémie de COVID-19 qui a retardé la mise en place de certaines actions, la Stratégie globale renouvelée constitue un projet sociétal structurant qui compte se déployer bien au-delà de 2023!



Lise Roussel et Bertrand Beaulieu au forum Nouvelles municipalités: Faire communauté par les arts et la culture
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

La *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* a été reconnue en 2021 par l'organisme Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) comme bonne pratique en matière de culture et de développement local durable. Elle a été traduite en trois langues et elle rayonne dans 80 pays à travers le monde.

Les activités de 2022-2023

L'AAAPNB poursuit toujours la mise en œuvre de la Stratégie globale. Pour ce faire, elle s'appuie sur ses tables de concertation et ses comités qui œuvrent au service du milieu des arts et de la culture et des gouvernements.

Pendant la dernière année, l'AAAPNB a assuré la mise en œuvre de la Stratégie globale renouvelée en:

- ▶ accompagnant les partenaires des différents secteurs d'activité dans la réalisation des actions définies;

- ▶ menant des projets identifiés comme prioritaires par le milieu pendant la pandémie;

- ▶ animant et en coordonnant les tables de concertation provinciales;

- ▶ accompagnant les partenaires, en les conseillant et en faisant la promotion de la Stratégie globale renouvelée à différents niveaux;

- ▶ assurant la progression des travaux.

La communauté acadienne a mandaté l'AAAPNB de piloter le projet, c'est-à-dire :

- coordonner la mise en œuvre de la Stratégie globale renouvelée,
- assurer le bon fonctionnement des cinq grandes tables de concertation,
- élaborer divers outils selon les besoins des porteurs des stratégies et,
- mettre en place des mécanismes permettant de suivre les progrès accomplis par ces différentes tables.



Les Noeuds de Gustav, Chantal Baudouin
Forum Nouvelles municipalités : Faire communauté
par les arts et la culture
Crédit photo : Julie D'Amour-Léger

Pour mettre en œuvre la Stratégie globale, l'AAAPNB réserve un poste de responsable de la Stratégie globale renouvelée qui reçoit l'appui de la direction générale et des employé.e.s de l'Association. Ensemble, ils forment une équipe consacrée à la mise en œuvre des actions prévues dans la Stratégie globale, à la réalisation de certains projets particuliers qui y sont définis et à l'accompagnement des partenaires.

Il y a eu un changement de responsable de la Stratégie globale cette année. La nouvelle responsable a entamé son mandat en travaillant sur trois projets découlant directement de la Stratégie globale renouvelée, soit :

- la formation des travailleur.se.s culturel.le.s,
- le programme de soutien à la santé mentale des artistes et des travailleur.se.s culturel.le.s BOUÉE,
- le soutien à la littératie numérique avec l'initiative À nous le numérique.

La responsable a également veillé à organiser des rencontres de plusieurs tables de concertation.

Des tables de concertation

Avec la Stratégie globale, l'AAAPNB propose des espaces de dialogue et de rétroaction par la tenue de cinq tables de concertation provinciales qui rassemblent les représentant.e.s des partenaires de chaque stratégie sectorielle (voir ci-bas). Les participant.e.s à ces tables veillent à établir des priorités et à mettre en œuvre le plan d'action destiné à leur secteur. Certaines tables sont dotées de sous-comités, telle que la table en éducation dont un sous-comité est voué à la Petite enfance.

Les cinq stratégies sectorielles suivantes forment l'architecture de Trajectoire 18>23 :

1. Développement des artistes professionnel.le.s;
2. Développement des organisations artistiques, culturelles et patrimoniales;
3. Développement des entreprises et industries culturelles;
4. Intégration des arts et de la culture en éducation;
5. Développement des communautés par l'aménagement culturel du territoire.

Ces tables sont de véritables caisses de résonance pour que l'AAAPNB soit au plus près des enjeux de notre milieu et des enjeux de société en général. Elles permettent un dialogue fluide et constant qui favorise la création de projets concrets et la prise de positions politiques pour soutenir les artistes, les organismes artistiques et culturels, les travailleur.se.s culturel.le.s, ainsi que l'écosystème artistique plus globalement, incluant les municipalités. Grâce à ces tables, l'AAAPNB a pu créer et mettre rapidement en place le programme de soutien à la santé mentale des artistes et des travailleur.se.s culturel.le.s BOUÉE.



Table Organismes artistiques culturels et patrimoniaux - Industries culturelles

L'AAAPNB organisera aussi une série de rencontres des tables de concertation à l'automne 2023, pour réfléchir au chemin parcouru depuis la pandémie et aux priorités qui en découlent. Ainsi, au printemps 2024, nous présenterons aux tables de concertation une ébauche de plan d'action actualisé pour la Stratégie globale.



Line Godbout - Forum Nouvelles municipalités: Faire communauté par les arts et la culture
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

Table des artistes professionnel.le.s

En 2022-2023, la Table des artistes professionnel.le.s a suivi de près plusieurs dossiers, dont ceux sur le Statut de l'artiste et sur le financement provincial des arts et de la culture. Elle a aussi participé au forum *Nouvelles municipalités: Faire communauté par les arts et la culture*, ainsi qu'aux consultations sur la formation des travailleur.se.s culturel.le.s et sur la littératie numérique.



Forum Nouvelles municipalités:
Faire communauté par les arts et la culture
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

Table des organisations artistiques, culturelles et patrimoniales et Table des entreprises et des industries culturelles et ses comités (édition, musique, arts médiatiques)

Les membres de ces deux tables se sont rencontrés en personne le 22 février 2023 à Moncton afin de :

- faire le point sur l'état du milieu culturel et sur les luttes en cours, en tenant compte de la pandémie et de la situation politique de la province;
- présenter les projets en cours en lien avec la Stratégie globale qui soutiennent la relance de nos secteurs;
- présenter le travail à venir sur l'actualisation de la feuille de route de ces deux tables de concertation.

Le manque de soutien financier des organismes par le gouvernement provincial à la sortie de la pandémie, ainsi que la pénurie de main-d'œuvre qui complexifie l'embauche et la rétention de personnel qualifié, sont quelques-uns des défis communs qui ont émergé pendant la rencontre

Table Arts et culture en éducation

Coprésidée par Marcel Lavoie, sous-ministre de l'Éducation et Carmen Gibbs, directrice générale de l'AAAPNB, la Table Arts et culture en éducation priorise des dossiers tels que la formation des artistes et des enseignant.e.s en arts, la valorisation des arts et de la profession d'artiste, le programme d'artistes en milieu scolaire, les barèmes de paiement, le développement d'infrastructures adaptées et l'aménagement culturel du territoire. La Table Arts et culture en éducation s'est réunie en personne les 5 et 6 avril 2023 à Moncton pour discuter de solutions innovantes à mettre en place pour pallier la pénurie d'enseignant.e.s en arts. La rencontre a également fait la part belle aux initiatives en cours au niveau de la petite enfance.

Deux groupes de travail ont découlé de cette table : celui sur l'intégration des arts et de la culture en petite enfance et celui portant sur l'amélioration de l'éducation artistique.



Remise de prix CAFÉ

La Conférence des associations francophones d'éducation (CAFÉ) a décidé de reconnaître le leadership exceptionnel de Carmen Gibbs, directrice générale de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, en faisant reconnaître la place essentielle des artistes et de la culture en éducation.

Table en aménagement culturel du territoire (ACT)

Le tout premier objectif de la stratégie sectorielle visant l'aménagement culturel du territoire est la pleine municipalisation de la province, un objectif clé qui est maintenant atteint ! Depuis 2014, l'AAAPNB siègeait sur un comité portant sur l'avenir de la gouvernance locale, piloté par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB).

Suite à la réforme de la gouvernance locale, l'AAAPNB et l'AFMNB ont coorganisé le forum *Nouvelles municipalités: Faire communauté par les arts et la culture*, les 21 et 22 avril 2023 à Bouctouche. L'évènement a permis une rencontre entre les municipalités, les commissions de services régionaux, organismes artistiques et culturels, artistes du Nouveau-Brunswick et gouvernements provincial et fédéral. Ce fut une occasion de se rassembler pour rêver, pour mieux saisir le rôle des arts et de la culture dans la définition de notre identité territoriale, ainsi que le pouvoir des arts par rapport à la transformation de nos communautés.

Lors du forum, 150 personnes étaient présentes pour une journée et demi de conférences, d'ateliers, de performances et de réseautage.

L'intervention de Daniel Allain, **ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale du N.-B.**, en clôture de forum est arrivé à point nommé, car un grand nombre d'élu.e.s a exprimé son intention d'adopter une politique culturelle et d'intégrer les arts et la culture à sa planification stratégique municipale. Les maires, tout comme les représentant.e.s des Commissions des services régionaux, ont insisté sur le besoin d'encadrement et de formation pour atteindre cet objectif. Le forum s'est terminé par un exercice de visionnement pour cibler les besoins prioritaires des municipalités qui veulent faire communauté par les arts et la culture. Une version élargie de la Table ACT s'occupera d'effectuer les suivis au forum. Et une rencontre avec le ministre Allain est en cours de planification par l'AFMNB et l'AAAPNB pour que son ministère soutienne ce processus.



Forum Nouvelles municipalités: Faire communauté par les arts et la culture
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

Reddition de compte

La reddition de compte de la mise en œuvre de la Stratégie globale s'opère auprès des partenaires grâce aux différentes structures de résonance mises en place :

- Les tables permanentes de concertation où les participant.e.s doivent rendre compte du progrès des initiatives ainsi que,
- Les rencontres interministérielles avec des représentant.e.s du ministère du Tourisme, Patrimoine et de la Culture, du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, du ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, de la Société de développement régional, des Affaires intergouvernementales, du Commissariat aux Langues officielles du Canada et de Patrimoine canadien. La prochaine rencontre se tiendra d'ici la fin du mois de juin 2023.



Carmen Gibbs - Forum Nouvelles municipalités: Faire communauté par les arts et la culture
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

2.2 Renforcement de l'infrastructure artistique et culturelle

L'Association travaille activement à renforcer l'infrastructure artistique et culturelle en s'impliquant dans l'écosystème régional et national, notamment par l'entremise des tables de concertation. Elle travaille avec ces tables à améliorer les conditions de production, de création et de diffusion dans toutes les disciplines artistiques, tout en contribuant à l'avancement de certains dossiers tels que la Politique d'achat du livre, le crédit d'impôt pour le film, la télévision et les nouveaux médias, ainsi que le développement d'une politique pour la diffusion.

Que ce soit à titre de membre de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), de l'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM), de Compétence Culture, du réseau Les arts et la ville, du Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) et de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF), l'AAAPNB est toujours aux premières lignes pour s'assurer que les artistes puissent évoluer dans un milieu sain, solide et réseauté afin de réaliser pleinement leur potentiel créatif.

L'AAAPNB assure l'établissement des partenariats qui permettront d'améliorer l'accès des artistes aux infrastructures existantes et d'appuyer des stratégies visant à augmenter la circulation des artistes et leurs œuvres au Canada et à l'étranger.



Emilie Grace Lavoie et Mélanie Parent - Forum Nouvelles municipalités : Faire communauté par les arts et la culture
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

Littératie numérique

Avec l'appui du Conseil des arts du Canada et en lien avec l'omniprésence des besoins numériques croissants énumérés dans la Stratégie globale, l'AAAPNB a développé le projet *À nous le numérique* avec la consultante Marika Laforest. Ce travail a débuté en avril 2022 avec une tournée d'ateliers-consultations qui visait à familiariser les participant.e.s aux enjeux numériques actuels et à évaluer les besoins en littératie numérique dans le milieu des arts et de la culture.

Initialement, ce projet devait aboutir à la création d'une stratégie culturelle numérique pour notre province. L'AAAPNB a décidé de revoir cet objectif ambitieux pour qu'il réponde davantage aux défis concrets du milieu, et qu'il prenne en considération les autres projets de littératie numérique déjà entrepris dans la province et dans la francophonie canadienne. À nous le numérique est ainsi devenu un état des lieux de connaissances en numérique de notre milieu, et la mise en place de solutions concrètes à ces défis, via l'offre de formations et la création d'une boîte à outils destinées aux artistes et aux travailleur.se.s culturel.le.s, salarié.e.s et autonomes. Les premières formations seront offertes dans les prochains mois et la boîte à outils sera disponible sur le nouveau site web de l'Association.

Formation des travailleurs et travailleuses culturel.le.s

À l'été 2022, l'AAAPNB a publié son rapport *Bâtissons l'avenir des travailleur.se.s culturel.le.s: Vers un programme de formation pour les professionnel.le.s des arts et de la culture*. Elle l'a présenté dans la foulée au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) et au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (TPC). Ce travail est en lien direct avec les besoins en formation continue identifiés dans toutes les stratégies sectorielles de la Stratégie globale.



Depuis, nous œuvrons à la mise en place de quatre recommandations formulées dans ce rapport. Voici une mise à jour du travail en cours par recommandation :

1. Créer un programme de financement auquel les entreprises et les organismes culturels, artistiques et patrimoniaux auraient accès pour donner de la formation répondant aux besoins prioritaires

- Les organismes sont admissibles aux programmes de financement du ministère EPFT. Nous collaborerons avec le ministère pour faciliter une communication claire sur les programmes accessibles.

2. Financer l'AAAPNB et ArtsLink NB pour qu'ils élaborent un programme de formation en collaboration avec nos partenaires, en réponse aux besoins prioritaires soulevés dans le rapport

- Au moment de rédiger ce rapport, nous préparons une demande de financement à cet effet, et ArtsLink NB en fait de même.

3. Créer des bourses couvrant 90 % des droits d'inscription pour faciliter l'accès des participant.e.s aux nouveaux micro-certificats et aux attestations en travail culturel qui seraient créés et offerts par l'Université de Moncton (UdeM) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB).

- L'AAAPNB est confiante que de telles bourses seront en effet octroyées. Les discussions ont aussi été amorcées avec les deux institutions d'études postsecondaires pour identifier les différents micro-certificats et les attestations que chacun pourrait créer.

4. Élargir l'admissibilité au programme Formation de la main-d'œuvre du ministère EPFT pour inclure les travailleur.se.s autonomes et ainsi couvrir au moins 75 % de leurs droits d'inscription aux formations

- Pour ce faire, le ministère EPFT s'est montré ouvert à la possibilité de réviser son programme de financement pour inclure une sorte d'exception culturelle qui prendrait en considération la vaste proportion de travailleur.se.s autonome.s parmi les travailleur.se.s culturel.le.s.

Travailleurs et travailleur.se.s culturel.le.s: Toute personne qui travaille dans le secteur culturel (pour un organisme culturel, une micro-entreprise créative, un organisme de service ou comme travailleuse ou travailleur autonome) en production, création, formation, gestion, conservation, distribution, diffusion, soutien, éducation et promotion dans les domaines des arts visuels et médiatiques, des métiers d'art, des arts de la scène, de la littérature, de la musique et/ou du cinéma. Quelques exemples : machiniste sur un plateau de tournage, éditeur dans une maison d'édition, comptable pour un festival. (Trajectoire 18>23)

2.3 Intégration des arts et des artistes dans le milieu de l'éducation

L'AAAPNB est très engagée dans l'intégration des arts et des artistes dans le milieu de l'éducation, notamment par le biais de la Table de concertation Arts et culture en éducation. Elle travaille de près avec l'ensemble des partenaires du milieu de l'éducation afin d'engager une réflexion pour assurer que les jeunes du Nouveau-Brunswick reçoivent un enseignement des arts de qualité.

Module de formation pour la Petite enfance

Pour répondre à la Stratégie d'intégration des arts et de la culture à la petite enfance, l'AAAPNB, en partenariat avec le ministère EDPE, a mis en œuvre le projet *Éveil aux arts et à la culture à la petite enfance*, qui consiste à intégrer différentes formes d'arts dans le milieu de la petite enfance. Le projet s'est déroulé en trois étapes: une tournée de formations, la création d'un module de formation (interactif sur le web) et un essai pilote d'ateliers dans les milieux de garde de langue française du Nouveau-Brunswick.

Des artistes professionnel.le.s, des éducateur.trice.s de garderies et des employé.e.s de bibliothèques ont suivi une formation au printemps 2022 afin de mieux comprendre, accueillir ou préparer des ateliers artistiques destinés aux enfants de 0 à 5 ans. Ensuite, huit (8) artistes professionnel.le.s ont offert 31 ateliers dans les garderies en février et mars 2023. Le module de formation a été lancé le 6 avril 2023.

Formatrice et consultante :

Marion Delpierre

Consultante :

Ginette Duguay

Artistes professionnel.le.s ayant offert des ateliers : Chantal Baudouin, Michèle Bouchard, Édith Bourget, Marie-France Comeau, Hélène Devarences, Nicole Haché, Émerise LeBlanc-Nowlan, Danielle Saulnier

2.4 Intégration des artistes dans la communauté

L'AAAPNB est au cœur du travail qui se fait pour assurer que les arts et les artistes fassent partie du développement des communautés acadiennes et de la province.

Projet d'accompagnement et de formation des municipalités en aménagement culturel du territoire

Ce projet a vu le jour afin de permettre aux municipalités francophones d'inscrire les arts et la culture et le patrimoine dans leur planification stratégique, et de tenir compte du rôle de ce secteur dans le développement des autres secteurs municipaux (économie, tourisme, éducation, mieux-être, etc.). Depuis 2016, un grand nombre d'élu.e.s, de fonctionnaires municipaux et d'agent.e.s culturel.le.s de onze (11) communautés francophones ont bénéficié de formation touchant à diverses thématiques telles que la médiation culturelle, le développement de partenariats, ou encore, la planification vers un virage numérique. De plus, une première politique culturelle a été adoptée par les conseils municipaux de ces municipalités,

impliquant de nombreux citoyens et citoyennes de divers secteurs dans l'identification des axes d'intervention et des stratégies de mise en œuvre. Au cours de la dernière année, trois (3) municipalités ont lancé avec fierté leur première politique culturelle : Memramcook, Atholville (Campbellton) et Rogersville (Nouvelle-Arcadie).

Cette démarche a contribué à renforcer la solidarité entre les organismes culturels, les leaders municipaux et communautaires et les artistes, et a favorisé un partage de connaissances et d'outils. L'apport des municipalités participantes est inestimable et contribuera au développement d'une identité forte dans le cadre de la réforme municipale entamée de 2023.



Jean-Pierre Ouellette, Tanya Brideau
et Daniel Castonguay - Forum Nouvelles municipalités :
Faire communauté par les arts et la culture
Crédit photo : Julie D'Amour-Léger



Journée d'échanges tenue à Shediac
avec les municipalités impliquées en ACT



Lancement de la Politique culturelle à Memramcook

Depuis 2016, l'AAAPNB a aussi accompagné les communautés suivantes dans le développement de leur politique culturelle : Baie-Saint-Anne (DSL Kent), Balmoral (Bois-Joli), Beaubassin (Cap-Acadie), Beresford (Belle-Baie), Dalhousie (Baie-des-Hérons), Haut-Madawaska, Shediac et Saint-Quentin.



Lancement de la Politique culturelle à Rogersville-Nouvelle-Arcadie

AXE 3

Positionnement et représentation politique

Mise en contexte

L'AAAPNB est la voix politique des artistes et par extension, l'une des principales voix du milieu des arts. L'Association porte leurs revendications aux différentes instances municipales, provinciales et fédérales et s'assure d'être une interlocutrice incontournable pour toutes les décisions qui touchent le milieu des arts. Elle s'active également à la promotion et à la protection des droits du peuple acadien au Nouveau-Brunswick.



Forum Nouvelles municipalités : Faire communauté par les arts et la culture
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger



Rencontre en éducation avec Marcel Lavoie sous-ministre et Julie Masson-Beaulieu sous-ministre adjointe

3.1 Porte-parole des artistes

La politique citoyenne aujourd'hui au Nouveau-Brunswick

En 2022-2023, l'AAAPNB a effectué toutes les démarches en son possible dans le but de faire avancer les dossiers en lien avec les artistes, incluant le Statut de l'artiste, le financement provincial des arts et de la culture, les programmes gouvernementaux de soutien aux artistes, la présence des artistes en milieu scolaire et au sein des municipalités, etc. Force est de constater qu'il est de plus en plus ardu de faire de la politique citoyenne avec le gouvernement provincial actuel. L'Association a également le sentiment qu'il est plus difficile de mobiliser les ministres clés œuvrant au fédéral et de les amener à jouer un rôle actif sur ces dossiers. Il semble que nous sommes aujourd'hui confronté.e.s à de nouveaux défis en matière d'action politique qui appellent au développement et à la mise en œuvre de différentes stratégies.

L'année 2022-2023 a été marquée par de grandes menaces au sujet des acquis et des droits des Acadiennes et des Acadiens et plus largement, des minorités culturelles du Nouveau-Brunswick. L'AAAPNB s'est jointe à d'autres organismes acadiens pour revendiquer, à plusieurs reprises, une prise en charge adéquate du dossier concernant la révision de la Loi sur les langues officielles. L'Association a participé à plusieurs mobilisations politiques, notamment en solidarité avec des communautés autochtones.

Actions menées au provincial

Positionnement politique

Grâce aux rencontres, aux consultations ou à ses prises de position, l'AAAPNB rappelle constamment au gouvernement que les arts et la culture génèrent des retombées sociales et économiques notables. En effet, ils participent à l'éducation des jeunes et à la rétention des citoyens et citoyennes sur le territoire, en forgeant la construction identitaire. De plus, l'AAAPNB a redit l'importance de soutenir ce secteur économique qui figure parmi les plus importants au Nouveau-Brunswick, mais également parmi les plus affectés par la pandémie.



Isabelle Thériault, Députée du parti Libéral
Crédit photo : Julie D'Amour-Léger

Rencontres avec les représentant.e.s du gouvernement du Nouveau-Brunswick

- ▶ **Bill Hogan**, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- ▶ **Trevor Holder**, ministre de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
- ▶ **Daniel Allain**, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
- ▶ **Glen Savoie**, ministre de la Francophonie
- ▶ **Réjean Savoie**, ministre de la Société de développement régional
- ▶ **Louis Léger**, chef de cabinet du Premier ministre
- ▶ **Paul D'Astous**, directeur général du Parti progressiste-conservateur
- ▶ **Yennah Hurley**, sous-ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
- ▶ **Marcel Lavoie**, sous-ministre du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- ▶ **Dan Mills**, sous-ministre, ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
- ▶ **Julie Mason**, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- ▶ **Jocelyne Mills**, sous-ministre adjointe, ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
- ▶ **Alain Basque**, sous-ministre adjoint, ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
- ▶ **Pierrette Dupuis**, directrice de TravailNB (Section services aux employeurs), ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
- ▶ **Gaston Richard**, directeur de TravailNB (Section services du marché du travail), ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
- ▶ **Cécile LePage**, directrice par intérim, Direction des arts et de la culture, ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
- ▶ **David Burton**, directeur général régional - Atlantique, Patrimoine canadien

Réforme de la gouvernance locale

Depuis 2008, l'AAAPNB milite pour la pleine municipalisation du Nouveau-Brunswick afin que les citoyen.ne.s puissent accéder à des infrastructures et des services de qualité partout dans la province. L'Association est toujours impliquée au niveau de la gouvernance locale, notamment grâce à ses actions qui visent l'intégration des arts dans les municipalités.

En octobre 2022, le président de l'AAAPNB, Philippe Beaulieu, a participé au Congrès de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) afin de souligner l'apport des arts et de la culture au sujet du dossier de la pleine municipalisation. Puis, en décembre 2022, l'AAAPNB a participé à une rencontre du conseil d'administration de l'AFMNB afin de codéterminer leurs rôles et responsabilités respectifs dans l'intégration des arts et de la culture dans les municipalités.



Philippe Beaulieu - Président de l'AAAPNB
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

En collaboration avec l'AFMNB, l'AAAPNB a organisé le forum *Nouvelles municipalités: Faire communauté par les arts et la culture* qui a eu lieu les 21 et 22 avril 2023 à Bouctouche.

Défense et promotion des droits linguistiques du peuple acadien

En 2022-2023, l'AAAPNB a participé à plusieurs mobilisations politiques visant à dénoncer l'inaction du gouvernement et son manque de respect vis-à-vis du dossier des langues officielles au Nouveau-Brunswick, en concertation avec d'autres groupes acadiens et autochtones.

- Le 25 octobre 2022**

l'AAAPNB s'est rendue à Fredericton pour participer à un Tintamarre coorganisé par la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et par les chefs des nations Wolastoqiyik et Mi'kmaw, en marge du Discours du trône. Cet événement historique visait à manifester contre l'attitude du gouvernement face aux minorités linguistiques et culturelles, ainsi qu'à dénoncer ses attaques contre les droits des peuples autochtones et acadien.
- Le 15 novembre 2022**

l'AAAPNB s'est jointe à 20 organismes acadiens pour demander la démission de Kris Austin, ministre progressiste-conservateur et ancien chef de l'Alliance du peuple et du comité chargé de la révision de la Loi sur les langues officielles. M. Austin est connu pour des discours et des prises de position qui vont à l'encontre de la protection des droits linguistiques des Acadiennes et des Acadiens.
- Le 24 novembre 2022**

21 organismes acadiens ont rencontré les ministres acadiens Daniel Allain, Glen Savoie, Réjean Savoie, ainsi que le chef de cabinet Louis Léger et le directeur du Parti progressiste-conservateur Paul D'Astous, pour s'assurer de l'engagement de ceux-ci envers la protection des droits linguistiques des Acadiennes et des Acadiens.
- Le 21 décembre 2022**

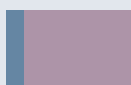
l'AAAPNB a cosigné une lettre ouverte adressée aux membres du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick pour souligner sa perte de confiance dans le leadership du premier ministre Blaine Higgs et pour enjoindre ceux et celles-ci de demander une révision du leadership à la présidence du parti.
- Le 8 mars 2023**

l'AAAPNB a cosigné une lettre ouverte visant à appuyer la réouverture du débat sur le changement de nom de l'Université de Moncton.

Campagne en prévision du budget provincial

Une rencontre a eu lieu à Fredericton le 2 février 2023 avec la sous-ministre du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (TPC) Yennah Hurley, la sous-ministre adjointe Jocelyne Mills et la directrice par intérim des arts et culture Cécile LePage. Bien qu'il était malheureusement trop tard pour acheminer nos demandes au gouvernement en vue du

dépôt de son budget 2023-2024, cette rencontre nous a permis de discuter de plusieurs enjeux d'importance, tels que les problèmes associés à la refonte des programmes de financement offerts par le ministère. Une rencontre de suivi à cet effet a eu lieu le 16 février 2023 à Moncton avec Jocelyne Mills et Cécile LePage.



En 2021-2022, l'AAAPNB s'est associée à ArtsLink NB et à Mawi'Art Wabanaki Artist Collective pour demander un investissement supplémentaire de 12,5 millions de dollars au gouvernement du Nouveau-Brunswick pour appuyer une industrie culturelle prolifique et durement touchée par la pandémie.

Au sujet des demandes portées par l'AAAPNB sur le plan du budget provincial en culture, rappelons que l'Association s'est associée en 2021-2022 à ArtsLink NB et à Mawi'Art Wabanaki Artist Collective pour demander au **gouvernement du Nouveau-Brunswick un investissement supplémentaire de 12,5 millions de dollars** qui serviraient à appuyer une des industries les plus prolifiques au Nouveau-Brunswick qui figure aussi parmi les plus affectées par la pandémie :

5 000 000 \$



Cinq millions de dollars pour compléter la mise en œuvre de la Politique culturelle 2014-2019,

5 000 000 \$



Cinq millions de dollars pour renflouer les coffres de la Direction des arts et culture qui ne réussit pas à répondre aux demandes du secteur et,

2 500 000 \$



Deux millions et demi de dollars pour appuyer la reconstruction du secteur en accordant une aide directe aux artistes et aux travailleurs et travailleuses culturels qui souffrent encore des ravages causés par la pandémie.

Réaction au budget provincial

Dans son budget 2023-2024, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé des investissements de 582 000 \$ dans le secteur des arts et de la culture et n'a pas tenu sa promesse d'augmenter de 2,5 millions de dollars les investissements dans l'industrie des arts médiatiques. L'AAAPNB a émis un communiqué de presse qui dénonce cette situation, en plus d'accorder de nombreuses entrevues médiatisées pour expliquer les impacts du sous-financement chronique dans le secteur des arts et de la culture.

Extrait du communiqué de l'AAAPNB: «Le sous-financement chronique du secteur des arts et de la culture continue de menacer la capacité des artistes et des organismes à se relever de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à se développer et à rayonner au Nouveau-Brunswick comme ailleurs.»

«Quel manque de vision. Cette décision est bien plus politique qu'économique... C'est révoltant», a affirmé Carmen Gibbs, directrice générale de l'AAAPNB.



Rencontre avec Culture pour tous

Programmes de formation des travailleur.se.s culturel.le.s

Au printemps 2022, l'AAAPNB a tenu une rencontre fructueuse avec le ministre de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail (EPFT) Trevor Holder, le sous-ministre Dan Mills et le sous-ministre adjoint Alain Basque, afin de présenter les consultations qu'elle a menées en 2021-2022 auprès des travailleur.se.s culturel.le.s du Nouveau-Brunswick, ainsi que les quatre recommandations contenues dans le rapport *Bâtissons l'avenir des travailleur.se.s culturel.le.s: Vers un programme de formation pour les professionnel.le.s des arts et de la culture*. Une rencontre de suivi a eu lieu à cet effet le 2 février 2023 à Fredericton avec le directeur de TravailNB Gaston Richard (section Services du marché du travail).

Rencontres avec ArtsLink NB, Mawi'Art Wabanaki Artist Collective et artsnb

L'AAAPNB s'entretient régulièrement avec ses homologues d'ArtsLink NB, de Mawi'Art Wabanaki Artists Collective et d'artsnb afin de discuter de politiques publiques, de financement des arts et du Statut de l'artiste.

Planification stratégique de l'Université de Moncton

Le 7 décembre 2022, l'AAAPNB a participé à une rencontre convoquée par le recteur de l'Université de Moncton (UdeM) sur la planification stratégique de l'université. Durant celle-ci, l'Association a plaidé en faveur de l'importance des programmes offerts en art pour l'épanouissement de la société acadienne. L'AAAPNB a appelé l'UdeM à rouvrir ses portes afin de redevenir un foyer de rassemblement pour le peuple acadien.



Fancy Shawl dancing - Shelly Ann Robichaud
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger



Jalianne Li
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger



Chantal Baudouin en résidence technique au Studio-théâtre La Grange (Université de Moncton) pour la scénographie de Les Nœuds de Gustav, en août 2022. Crédit de décor et travail du bois: Jean-Denis Boudreau. Crédit photo: Annie France Noël

Présence dans les médias

L'AAAPNB est en rapport étroit avec les médias d'information et elle maintient une présence soutenue dans les médias sociaux.

Les communiqués médiatiques de l'Association sont disponibles sur son site Web :

<http://www.aaapnb.ca/salledesepresse/>

La revue de presse se trouve à cette adresse :

<http://www.aaapnb.ca/salledesepresse/revuedepresse>

Actions menées au fédéral

Visite du premier ministre du Canada Justin Trudeau à Moncton

L'AAAPNB était présente lors de la visite de Justin Trudeau au CCNB-Campus de Dieppe le 31 mars 2023. Lors de cet événement organisé par le Repaire Jeunesse de Moncton (BGC Moncton) où les ministres fédéraux acadien.ne.s Ginette Petitpas-Taylor et Dominic Leblanc étaient présent.e.s, le premier ministre a répondu à de nombreuses questions posées par le public. L'AAAPNB a ainsi pu profiter de cette occasion pour remercier Justin Trudeau des aides pandémiques offertes par son gouvernement, lesquelles ont représenté un soutien essentiel pour les artistes et les travailleur.se.s culturel.le.s durant la pandémie, ainsi que pour demander que l'Association fasse partie des suivis qui ont trait à l'encadrement du Statut de l'artiste.

Réformes de la Loi sur les langues officielles, de la Loi sur la radiodiffusion, ainsi que de la Loi sur l'assurance-emploi

L'AAAPNB a contribué aux processus de réforme de plusieurs manières (signature de lettre, représentations politiques, dépôt de mémoire, etc.) en 2021-2022, et elle a suivi de près l'évolution de ces dossiers en 2022-2023.

3.2 La recherche sur les arts et la culture

L'AAAPNB recense les études sur les arts et la culture qui se réfèrent surtout aux artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick et du Canada. Les données rassemblées servent à tous les axes d'action de la planification stratégique de l'Association, notamment lors de la rédaction des mémoires et des documents présentés aux rencontres politiques, aux comités parlementaires ou lors d'audiences publiques. L'Association partage ces données et les résultats des recherches avec le public, via le Centre de ressources et des services professionnels de son portail web.

L'Association participe également à la réalisation de recherches sur l'écosystème artistique du Nouveau-Brunswick. Depuis janvier 2023, l'AAAPNB siège sur le comité aviseur d'une recherche menée par Hill Stratégies sur la situation et les retombées des lieux culturels au Nouveau-Brunswick, en partenariat avec ArtsLink NB et la galerie Owens de l'université Mount Allison. L'un des objectifs premiers de

cette recherche est de produire de nouvelles données susceptibles d'appuyer le démarchage politique des associations qui représentent les artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick. Le comité aviseur compte aussi sur la participation de Emma Hassencahl-Perley, artiste et commissaire émergente au Musée des beaux-arts Beaverbrook.

3.3 Positionnement sur la scène artistique et culturelle canadienne (tant au sein de la francophonie qu'au sein des organismes professionnels disciplinaires)

L'AAAPNB participe activement à certaines plateformes artistiques et culturelles francophones à l'échelle nationale, au Québec et à l'échelle des provinces de l'Atlantique.

Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)

L'AAAPNB continue de s'impliquer au sein de la FCCF de différentes manières. En plus de participer à la Table des organismes artistiques, à l'Assemblée générale annuelle et aux Jasettes ouvertes organisées par la FCCF, l'AAAPNB a

également participé au Forum des membres qui s'est tenu du 18 au 20 octobre 2022. Les relations de l'AAAPNB avec la FCCF lui permettent notamment de se tenir informée des changements législatifs qui surviennent au fédéral au niveau des dossiers qui touchent les artistes professionnel.le.s et les travailleur.se.s culturel.le.s.

Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)

L'ANIM, dont l'AAAPNB est membre, lutte pour assurer un meilleur financement pour l'industrie musicale dans la francophonie canadienne et, particulièrement depuis la pandémie pour reconstruire le milieu. Sébastien Michaud, le représentant de la discipline de la musique à l'AAAPNB, siège au CA de l'ANIM.



AGA à Moncton de l'AGAVF
Crédit photo: Annie France Noël

Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF)

L'AAAPNB est membre de l'AGAVF qui représente les intérêts des centres d'artistes, des galeries et des groupes en arts visuels de la francophonie canadienne. L'Association mène de nombreux efforts ces dernières années pour développer des commissaires en arts visuels dans nos communautés. En novembre 2022, la

représentante de la discipline des arts visuels de l'AAAPNB Sylvie Pilotte était présente à l'Assemblée générale annuelle de l'AGAVF qui s'est tenue au Centre Aberdeen à Moncton. Elle était accompagnée de la nouvelle responsable de la recherche et du démarchage politique, Laurence D. Dubuc, qui est aussi responsable de la discipline des arts visuels.

Comité consultatif pour la programmation TV5 UNIS

Depuis 2014, la directrice générale de l'AAAPNB, Carmen Gibbs, siège au Comité consultatif pour la programmation de la chaîne TV5 UNIS. Le comité appuie la direction des programmes dans la mise en place de l'orientation des contenus, en communiquant les attentes et les besoins des communautés de la francophonie canadienne et acadienne à la direction de la chaîne. En 2022-2023, Carmen Gibbs a participé à deux rencontres du comité. La première s'est tenue à Montréal les 12 et 13 mai 2022 et la seconde à Vancouver les 14 et 15 mars 2023.

Participation aux événements organisés par ArtsLink NB et Mawi'Art Wabanaki Artist Collective

Du 21 au 23 octobre 2022, l'AAAPNB a participé au symposium Arts Atlantic organisé par ArtsLink NB. Les 2 et 3 mars, la directrice générale de l'AAAPNB, Carmen Gibbs s'est aussi rendue à Fredericton pour participer à l'événement *Decolonizing Arts Organizations* organisé par Mawi'Art Wabanaki Artist Collective. Lors de cette rencontre, les participant.e.s ont pu échanger sur leur compréhension de la décolonisation dans un cadre caractérisé par l'écoute et le respect. Dans le futur, des formations sur la décolonisation des organismes artistiques pourraient être offertes par Mawi'Art au personnel et aux membres des conseils d'administration des organismes qui le désirent. Au sein de l'AAAPNB, l'équipe et les membres du CA sont fort intéressé.e.s à participer à une telle formation.



Philippe Beaulieu et le ministre Daniel Allain
Crédit photo : Julie D'Amour-Léger



Carmen Gibbs et Pascal Reboul, DG de l'AFMNB
Crédit photo : Julie D'Amour-Léger



Yvon Godin, Président de l'AFMNB
Crédit photo : Julie D'Amour-Léger

AXE 4

Gouvernance et fonctionnement

Mise en contexte

La capacité organisationnelle de l'Association lui permet de remplir l'ensemble de ses mandats et de livrer avec rigueur les projets qu'elle porte. La direction générale est appuyée d'une équipe dont le profil de compétences correspond aux besoins liés à ses nombreux projets. En 2022-2023, l'AAAPNB a dû procéder à l'embauche et à la formation de 5 nouvelles employées pour combler des postes stratégiques dans l'organisation, ce qui représente plus de 50 % du bassin d'employé.e.s salarié.e.s de l'Association. Ces besoins en termes de ressources humaines ont exigé un important investissement de temps et d'énergie de la part de la direction générale.



Georgette Bourgeois, *Clarté vivante 11*, 2022, huile sur toile - Inspirée de La Solitude de Pré-d'en-Haut à Memramcook
Crédit photo: Mathieu Léger

4.1 Gouvernance

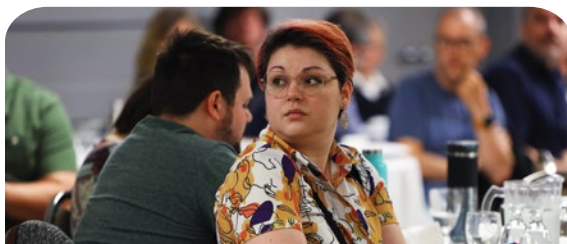
L'Association maintient une organisation démocratique saine grâce au bon fonctionnement des mécanismes de gouvernance, entre autres, l'Assemblée générale annuelle, le conseil d'administration, le conseil des disciplines artistiques ainsi que les rencontres des disciplines artistiques et les rencontres régionales.



AGA 2022
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger



AGA 2022
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger



AGA 2022
Crédit photo: Julie D'Amour-Léger

L'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle de l'AAAPNB s'est tenue les 17, 18 et 19 juin 2022 à Tracadie, en présence d'environ 80 participant.e.s.

Le Conseil d'administration

Élu.e.s lors de l'Assemblée générale annuelle, les sept membres du conseil d'administration (CA) de l'AAAPNB sont toutes et tous des artistes professionnel.le.s. La directrice générale Carmen Gibbs en est membre ex officio.

Lors de l'AGA 2022, ont été ré/élu.e.s :

- **Jacques Rousseau**, Vice-président,
- **Mélanie Parent**, Secrétaire-trésorière,
- **Lucien Allard**, Représentant région Nord,
- **Emilie Grace Lavoie**, Représentante région Sud.

Ont poursuivi leur mandat :

- **Philippe Beaulieu**, Président,
- **Bruno Jacques Pelletier**,
Représentant région Nord-Ouest,
- **Élisabeth Marier**,
Représentante région Nord-Est.

Le CA s'est réuni à huit reprises en 2022-2023.

Le Conseil des disciplines artistiques

Le Conseil des disciplines artistiques (CDA), un comité permanent du Conseil d'administration, a comme objectif d'encourager la participation des représentant.e.s disciplinaires à la prise de décisions de l'organisme et à son évolution.

Les artistes suivant.e.s, réélu.e.s à l'AGA 2021 comme représentant.e.s de leurs disciplines artistiques, font partie du CDA. Leur mandat est, à la suite d'une modification aux Statuts et règlements, d'une durée de deux ans :

- **Sylvie Pilotte, en arts visuels,**
- **Phil Comeau, en arts médiatiques,**
- **Samira Farhoud, en littérature,**
- **Sébastien Leclerc, en théâtre,**
- **Jalianne Li, en danse/arts du cirque,**
- **Serge Brideau, en musique.**

4.2 Fonctionnement

Pour garantir son bon fonctionnement interne, l'Association :

- ▶ A procédé au recrutement de personnes correspondant aux profils de compétences nécessaires pour mener à bien sa mission et son mandat.
- ▶ A investi le temps et les efforts nécessaires pour assurer une bonne intégration des nouvelles employées.
- ▶ Effectue des démarches pour consolider et renouveler les sources de financement nécessaires.
- ▶ Entretien des mécanismes de gestion interne qui favorisent un fonctionnement efficace et harmonieux.
- ▶ Encourage les employé.e.s à profiter des occasions de formation pouvant élargir leurs compétences et ainsi améliorer le fonctionnement de l'équipe.
- ▶ Met à jour les politiques internes qui encadrent les artistes, le conseil d'administration, la direction générale et les employé.e.s.
- ▶ S'est dotée d'une politique contre l'inconduite sexuelle et le harcèlement en vue de créer un milieu de travail sain et respectueux, en offrant des ateliers à ce sujet.

4.3 Membership

En 2023, les membres du conseil d'administration ont voté pour un retour au paiement de frais d'adhésion à l'AAAPNB de l'ordre de 50\$. Cette mesure inclut cependant une exemption pour les membres qui ne seraient pas en mesure d'acquitter ces frais et qui sont encouragé.e.s à contribuer à la hauteur de leurs moyens.

Pour accroître et améliorer son membership, l'Association :

Réalise un travail continu de recrutement et de rétention pour augmenter le nombre de nouvelles adhésions et le taux de renouvellement.

Parmi les actions menées, notons :

- ▶ Des ateliers de perfectionnement professionnel;
- ▶ L'accompagnement professionnel;
- ▶ Un nouveau volet de conférences et de classes de maître;
- ▶ Des résidences d'artistes;
- ▶ Un répertoire électronique des artistes, incluant leur profil;
- ▶ Un centre de ressources sur le portail de l'Association;
- ▶ L'envoi régulier de communications dans les réseaux de divers secteurs d'activité et les médias sociaux;
- ▶ Des rabais pour les membres dans certains commerces.

Renforce la politique de discrimination positive en embauchant des membres d'abord, pour des contrats de l'Association.

Entretient des liens étroits avec les institutions postsecondaires de la province qui offrent des programmes de formation artistique, et ce, dans le but de faire connaître l'Association aux artistes en début de carrière.

Explore des façons de mieux rejoindre les artistes des communautés ethnoculturelles, de sorte à les intéresser aux activités de l'Association.

Constata une plus grande présence de jeunes artistes en les invitant à participer à ses projets et événements.

L'AAAPNB comprend trois types de membres

L'artiste professionnel.le : pratique un art, souhaite en vivre et offre ses services moyennant une rétribution à titre de créateur, de créatrice ou d'interprète qui s'exécute dans une ou plusieurs disciplines artistiques.

L'artiste en voie de professionnalisation est un.e artiste en formation qui aspire à pratiquer l'art de façon professionnelle.

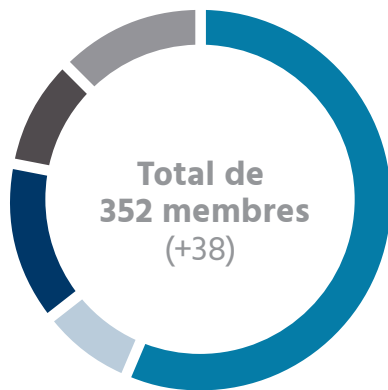
L'ami.e des arts est tout individu, groupe, organisme ou société qui adhère aux objectifs de l'Association.

Par ailleurs, l'AAAPNB fait preuve d'une approche inclusive à l'égard des membres, grâce à son ouverture aux artistes des communautés anglophones et autochtones, et aux diverses autres communautés culturelles.

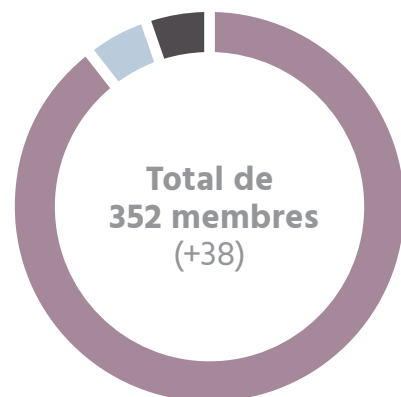


Shanghai Poutine à trou - Mathieu Chouinard - Les Éloizes
Crédit photo : David Champagne

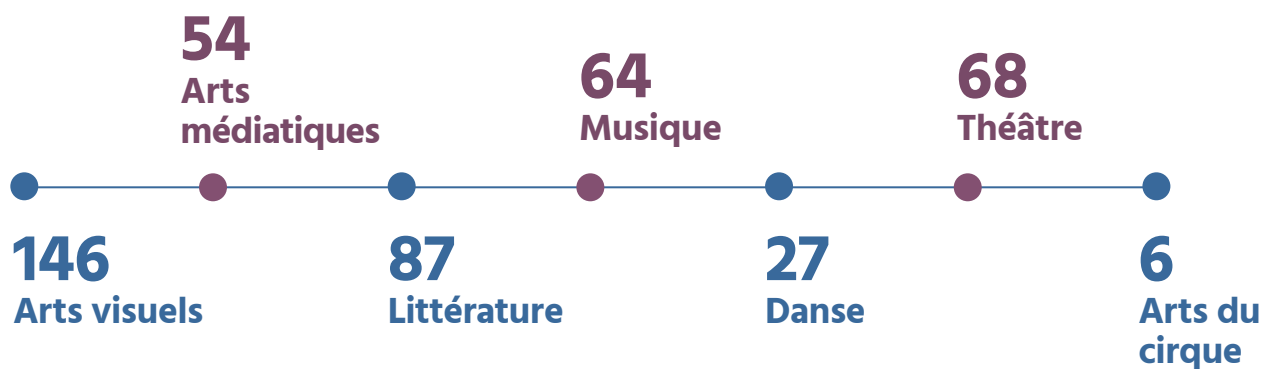
Statistiques 2022-2023



199 (+25)	Sud
28 (+4)	Nord-Ouest
48 (+7)	Nord-Est
33 (-1)	Nord
44 (+3)	Ailleurs au Canada



315	Membres artistes professionnel.le.s
19	Membres artistes en voie de professionnalisation
18	Ami.e.s des arts



(Certain.e.s membres sont reconnu.e.s dans plus d'une discipline)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2022-2023

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC.
États financiers
31 mars 2023

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC.

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<i>Page</i>
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière.....	1
État des revenus et dépenses.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5
Annexes	
Annexe 1 - Revenus.....	11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de l'Association Acadienne des Artistes Professionnelles du N.-B. Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association Acadienne des Artistes Professionnelles du N.-B. Inc. (« l'Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2023, ainsi que les états de l'évolution des actifs nets, des revenus et des dépenses et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à déclarer à cet effet.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

(continue)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP sr l

Dieppe, Nouveau-Brunswick
Le 8 mai 2023

Comptables professionnels agréés

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.
État de la situation financière
Au 31 mars 2023

	2023	2022
Actifs		
À court terme		
Encaisse	283 849	531 206
Débiteurs (Note 3)	250 262	153 050
Frais reportés au prochain exercice	197	197
	534 308	684 453
Immobilisations (Note 4)	44 840	23 480
	579 148	707 933
Passifs		
À court terme		
Créditeurs (Note 6)	192 759	71 138
Produits reportés	201 302	566 888
	394 061	638 026
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 7)	209	273
	394 270	638 299
Engagements (Note 9)		
Actifs nets		
Non affectés	140 247	46 427
Investis en immobilisations	44 631	23 207
	184 878	69 634
	579 148	707 933

Au nom du conseil d'administration


 Administrateur/Administratrice


 Administrateur/Administratrice

Voir notes complémentaires aux états financiers

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Revenus (Annexe 1)	1 879 746	1 348 626
Dépenses		
Salaires et charges sociales	595 502	533 102
Services professionnels	509 342	412 264
Frais de déplacement et de représentation	258 507	135 616
Location d'équipements et de salles	200 769	91 017
Publicité, promotion et impression	59 390	43 581
Remboursement des dépenses - Programme Bouée	28 679	-
Loyer	22 821	22 821
Entretien et réparations	20 609	13 529
Télécommunications	15 977	12 658
Fourniture de bureau et papeterie	11 703	8 732
Concertations des membres	11 030	5 829
Amortissement	10 284	6 741
Assurances	7 117	7 516
Frais divers	4 237	2 601
Cotisations et frais d'inscription	3 730	4 699
Intérêts et frais bancaires	2 495	2 020
Abonnements	980	445
Frais de redevance	880	15 169
Frais de billetterie	450	-
Mauvaise créances	-	343
	1 764 502	1 318 683
Excédent des revenus sur les dépenses	115 244	29 943

Voir notes complémentaires aux états financiers

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<i>Non affectés</i>	<i>Investis en immobilisations</i>	2023	2022
Solde au début de l'exercice	46 427	23 207	69 634	39 691
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	125 464	(10 220)	115 244	29 943
Acquisition d'immobilisations	(31 644)	31 644	-	-
Solde à la fin de l'exercice	140 247	44 631	184 878	69 634

Voir notes complémentaires aux états financiers

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Encaisse provenant (utilisée par) des (les) activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	115 244	29 943
Amortissement	10 284	6 741
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(64)	(83)
	125 464	36 601
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(97 212)	(111 461)
Frais reportés au prochain exercice	-	455
Créditeurs	121 621	21 513
Produits reportés	(365 586)	265 162
	(215 713)	212 270
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	-	(30 000)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(31 644)	(7 031)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(247 357)	175 239
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	531 206	355 967
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	283 849	531 206

Voir notes complémentaires aux états financiers

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

1. Status constitutifs et nature des activités

L'Association Acadienne des Artistes Professionnel.le.s du N.-B. Inc. (l'Association) est constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisme sans but lucratif. Elle a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et offre des services de développement, de promotion, de diffusion, d'information et de perfectionnement. L'Association est exemptée de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149 (1) (l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) – normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), qui établit les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux permettant d'amortir le coût des actifs sur leur durée de vie utile estimative. Au cours de l'exercice d'acquisition, l'amortissement comptabilisé est calculé à la moitié des taux présentés ci-dessous.

Aucun amortissement n'est requis pour les oeuvres d'art.

Automobile	30 %
Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Actifs à long terme

Les actifs à long terme comprennent des immobilisations corporelles. Les actifs à long terme destinés à être utilisés sont évalués et amortis selon la manière décrite dans les méthodes comptables applicables.

L'Association soumet ses actifs à long terme destinés à être utilisés à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie futurs non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie. Si la valeur comptable n'est pas recouvrable, la perte de valeur correspond alors à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La juste valeur est évaluée au moyen de prix d'éléments similaires. Toute perte de valeur est incluse dans le résultat net de l'exercice.

Aide gouvernementale reportée et amortie

L'aide gouvernementale visant à acquérir des immobilisations est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale reportée et est amortie suivant la même méthode et les mêmes taux que ceux appliqués aux immobilisations connexes.

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLES DU N.-B. INC.
Notes afférentes aux états financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables *suite*

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres produits sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont reconnus quand un service est rendu et qu'il est mesurable.

Les produits reportés représentent des ressources financières non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des dépenses et projets des exercices subséquents.

Contrat de location

Un contrat de location-exploitation est un bail laissant au bailleur pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien.

Échanges de services

L'Association participe régulièrement dans des échanges de services avec d'autres entités. La politique de l'Association est de ne pas enregistrer ces transactions aux livres.

Incertitude relative à la mesure (utilisation d'estimations)

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuel à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les éléments importants soumis à ces estimations et hypothèses comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, l'estimation des frais courus et des provisions pour créances douteuses. En conséquence, l'évaluation de ces éléments reflète les meilleures estimations de la direction en tenant compte de toutes les informations disponibles à la date du bilan. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

L'Association comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles.

Instruments financiers contractés dans des conditions de pleine concurrence

Les instruments financiers créés, acquis, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence (les « instruments financiers contractés dans des conditions de pleine concurrence ») sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, l'Association peut faire le choix irrévocable d'évaluer ultérieurement à la juste valeur tout instrument financier contracté dans des conditions de pleine concurrence. L'Association n'a pas fait ce choix au cours de l'exercice.

L'Association évalue ultérieurement tous ses instruments financiers au coût amorti, qui comprend l'encaisse, les débiteurs et les créditeurs. L'Association supprime les passifs financiers, ou une partie lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expirée.

Les coûts de transaction et les frais de financement sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement.

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables suite**Instruments financiers suite****Instruments financiers contractés entre apparentés**

L'Association évalue initialement les instruments financiers entre apparentés au coût lors de sa comptabilisation initiale. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes ainsi que des paiements variables et conditionnels, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, mais que la contrepartie transférée l'est, le coût est déterminé selon les modalités de remboursement de cette dernière. Lorsque ni l'instrument financier ni la contrepartie transférée ne sont assortis de modalités de remboursement, le coût correspond à la valeur comptable ou à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue (se reporter à la note 8).

L'Association évalue par la suite les instruments financiers qui ont été initialement évalués au coût au moyen de la méthode du coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation.

Les coûts de transaction et les frais de financement directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers contractés entre apparentés sont immédiatement comptabilisés en excédent des revenus sur les charges.

Dépréciation d'actifs financiers

L'Association évalue la perte de valeur de tous ses actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Elle regroupe les actifs afin de procéder à un test de dépréciation lorsque les informations disponibles ne sont pas suffisantes pour repérer, dans le groupe, chaque actif financier déprécié; de nombreux actifs sont touchés par les mêmes facteurs; aucun actif pris individuellement n'est important. La direction examine si l'émetteur éprouve des difficultés financières importantes; s'il y a eu une rupture de contrat, comme un défaut de paiement des intérêts ou du principal pour établir s'il existe des indications objectives de dépréciation. S'il y a indication de dépréciation, l'Association détermine si celle-ci a entraîné un changement défavorable important du calendrier ou du montant prévu des flux de trésorerie futurs au cours de l'exercice.

À l'exception des instruments d'emprunt contractés entre apparentés et des instruments de capitaux propres contractés entre apparentés évalués initialement au coût, l'Association ramène la valeur comptable des actifs financiers dépréciés au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de la détention des actifs, le prix qu'elle pourrait tirer de la vente des actifs à la date de clôture ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien donné en garantie des actifs.

Dans le cas d'instruments d'emprunt contractés entre apparentés qui ont été évalués initialement au coût, l'Association ramène la valeur comptable de l'actif (ou du groupe d'actifs) au plus élevé des montants suivants : le montant des flux de trésorerie non actualisés attendus de la détention de l'actif ou du groupe d'actifs semblables, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes de l'instrument, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de la détention des actifs, le prix qu'elle pourrait tirer de la vente des actifs à la date de clôture et la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien donné en garantie des actifs.

Dans le cas d'instruments de capitaux propres évalués initialement au coût, l'Association réduit la valeur comptable de l'actif (ou du groupe d'actifs) au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif ou des actifs à la date de clôture.

Toute dépréciation jugée durable est incluse dans le résultat net de l'exercice considéré.

L'Association procède à la reprise des pertes de valeur d'actifs financiers lorsqu'il y a diminution de la dépréciation et que cette diminution peut être objectivement associée à un événement se produisant après la comptabilisation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLES DU N.-B. INC.
Notes afférentes aux états financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

3. Débiteurs

	2023	2022
Comptes à recevoir	10 727	2 937
Taxe de vente harmonisée à recevoir	28 091	25 437
Subventions à recevoir	211 444	124 676
	250 262	153 050

4. Immobilisations

	Coût	Amortisse- ment cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Automobile	17 733	2 660	15 073	-
Équipement informatique	80 893	61 891	19 002	15 459
Mobilier de bureau	35 271	26 956	8 315	5 571
Oeuvre d'art	2 450	-	2 450	2 450
	136 347	91 507	44 840	23 480

5. Emprunt bancaire

L'Association dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 200 000 \$, portant intérêt au taux de base commercial plus 4,00 %. Cet emprunt bancaire est garanti par un contrat de sureté. En date du 31 mars 2023, cette marge de crédit n'était pas utilisée (2022 – 0 \$).

6. Crédoiteurs

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	165 241	56 495
Salaires à payer	27 518	14 643
	192 759	71 138

7. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2023	2022
Solde au début	273	356
Moins: amortissement	(64)	(83)
Solde à la fin	209	273

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

8. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'Association a versé à la présidence de l'Association un montant de 33 397 \$ (2022 – 21 858 \$) comme honoraires et frais de représentation. Ce montant est réparti comme suit : 16 800 \$ (2022 – 12 417 \$) versé pour reconnaître le temps consacré aux fonctions statutaires et aux autres tâches inhérentes au poste de présidence, 16 597 \$ (2022 – 9 441 \$) pour des activités de représentation demandées par le conseil d'administration ou par la direction générale.

L'Association a versé un montant total de 27 237 \$ (2022 – 13 308 \$) à des membres du conseil d'administration pour des services professionnels et un montant total de 13 886 \$ (2022 – 20 789 \$) pour des services professionnels à une compagnie appartenue par un membre du conseil d'administration.

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

9. Engagements

L'Association s'est engagée par bail jusqu'en août 2028 pour la location d'un équipement. Dans le cadre du bail, l'Association doit effectuer des versements trimestriels d'un montant de 602 \$ + TVH (2 409 \$ + TVH annuellement) débutant en février 2023.

L'Association s'est également engagée par bail jusqu'au 31 mars 2024, renouvelable annuellement, pour la location de ses locaux. Le montant mensuel est de 1 959 \$ + TVH (23 508 \$ + TVH annuellement).

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	25 917
2025	2 409
2026	2 409
2027	2 409
2028	2 409
Par la suite, finissant en août 2028	602
	<hr/>
	36 155

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.
Notes afférentes aux états financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

10. Instruments financiers

L'Association est exposée à des risques divers à travers de ses instruments financiers et elle a une compréhension de la gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse suivante fournit des informations sur l'exposition et la concentration du risque d'instrument financier de l'Association au 31 mars 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Association à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit envers ses bailleurs de fonds et certains débiteurs. Les contrats de revenus pour chacun des projets sont signés avec des institutions et organismes réputés et reconnus. Le risque de non-recouvrement est donc considéré faible.

Il n'y a eu aucun changement du risque d'exposition depuis l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes créditeurs et de sa ligne de crédit.

L'exposition au risque n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'Association fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Association l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre. L'Association est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'Association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Au cours de l'exercice, l'exposition de l'Association au risque de taux d'intérêt a augmenté parce que le taux d'intérêt préférentiel a augmenté en réponse au ralentissement de l'économie.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLES DU N.-B. INC.

Annexe 1 - Revenus

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Revenus		
Patrimoine canadien	724 199	244 552
Conseil des arts du Canada	262 410	125 074
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	239 929	336 784
Ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture du Nouveau-Brunswick	173 000	233 500
Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick	125 000	193 465
Municipalité de Petit-Rocher	96 667	-
Société de développement régional du Nouveau-Brunswick	75 000	97 256
Fédération culturelle canadienne-française	53 000	-
UNI Coopération financière	50 000	-
Commandites	21 250	3 050
Groupe action-collaboration sur l'éducation en français	20 000	-
Éducation et développement de la petite enfance	17 238	14 363
Billetterie	10 989	-
Cotisations des membres	7 223	5 005
Autres revenus	3 777	3 770
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	64	83
Société Radio-Canada	-	87 680
Ryerson University	-	4 044
	1 879 746	1 348 626

INFORMATION FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE

Non vérifiée et préparée par l'AAAPNB

Frais de gestion et d'administration et Coordination de projets

Des frais de gestion et d'administration sont imputés à chaque projet géré par l'Association à un taux de 15% du budget total. Ce taux peut varier à la baisse, d'un projet à l'autre et d'une année à l'autre, selon la rentabilité du projet. Les frais de coordination couvrent une partie des coûts reliés à la coordination du projet tandis que les frais d'administration couvrent le temps d'administration financière, du conseil d'administration et de la direction ainsi que les frais généraux du bureau.

Ces frais sont inscrits comme une dépense dans le projet et, en contrepartie, une somme équivalente est inscrite comme un revenu au fonctionnement de base de l'Association. Puisque les frais de gestion et d'administration ainsi que la coordination de projets sont des revenus et dépenses générés à l'interne, ils ne sont pas inclus dans les états financiers vérifiés.

Les frais imputés à chaque projet sont les suivants:

	2023	2022
Coordination de projets :		
Stratégie globale	53 760 \$	5 000 \$
Journée du livre	- \$	4 307 \$
Les Éloizes 2020	- \$	88 074 \$
Les Éloizes 2022	49 325 \$	33 872 \$
Formation ACT municipalités	40 415 \$	72 021 \$
Bouée	107 584 \$	75 379 \$
Compétences en gestion de carrière	78 648 \$	75 379 \$
Compétences en gestion de carrière_budget reporté	- \$	12 194 \$
Éveil à la culture	- \$	4 000 \$
Littératie numérique	79 266 \$	10 000 \$
Refonte du site web	- \$	5 000 \$
travailleur.se.s culturel.le.s	17 231 \$	24 391 \$
	426 228 \$	409 617 \$
Frais de gestion et d'administration :		
Stratégie globale	12 000 \$	9 000 \$
Journée du livre	- \$	1 125 \$
Les Éloizes 2020	- \$	7 650 \$
Les Éloizes 2021	75 842 \$	8 946 \$
Formation ACT municipalités	18 295 \$	15 640 \$
Bouée	13 750 \$	- \$
Compétences en gestion de carrière	16 500 \$	26 000 \$
Éveil à la culture	5 000 \$	3 250 \$
Littératie numérique	27 662 \$	3 809 \$
Refonte du site web	- \$	3 442 \$
travailleur.se.s culturel.le.s	4 574 \$	4 061 \$
	173 622 \$	82 923 \$
Total	599 851 \$	492 540 \$

Note: Les frais de gestion et d'administration ainsi que la coordination de projets s'ajoutent au fonctionnement de base de l'organisme.

Sommaire des revenus et dépenses par projets - 31 mars 2023

	2023	2022
Revenus :		
FONCTIONNEMENT DE BASE	866 126 \$	646 074 \$
Stratégie globale	80 000 \$	90 000 \$
Journée du livre	-\$	11 250 \$
Les Éloizes 2020	-\$	360 267 \$
Les Éloizes 2021	628 950 \$	71 304 \$
Formation ACT municipalités	157 949 \$	126 400 \$
Bouée	280 000 \$	-\$
Compétences en gestion de carrière	168 935 \$	225 000 \$
Compétences en gestion de carrière_budget reporté	-\$	95 255 \$
Éveil à la culture	37 238 \$	14 363 \$
Littératie numérique	184 410 \$	25 359 \$
Refonte du site web	33 255 \$	40 398 \$
travailleur.se.s culturel.le.s	41 674 \$	44 676 \$
	<u>2 478 536 \$</u>	<u>1 750 346 \$</u>
Dépenses :		
FONCTIONNEMENT DE BASE	750 882 \$	616 131 \$
Stratégie globale	80 000 \$	90 000 \$
Journée du livre	-\$	11 250 \$
Les Éloizes 2020	-\$	360 267 \$
Les Éloizes 2022	628 950 \$	71 304 \$
Formation ACT municipalités	157 949 \$	126 400 \$
Bouée	280 000 \$	-\$
Compétences en gestion de carrière	168 935 \$	225 000 \$
Compétences en gestion de carrière_budget reporté	-\$	95 255 \$
Éveil à la culture	37 238 \$	14 363 \$
Littératie numérique	184 410 \$	25 359 \$
Refonte du site web	33 255 \$	40 398 \$
travailleur.se.s culturel.le.s	41 674 \$	44 676 \$
	<u>2 363 292 \$</u>	<u>1 720 403 \$</u>
	115 244 \$	29 943 \$

	2023	2022
Excédent des revenus sur les dépenses par projet		
FONCTIONNEMENT DE BASE	115 244 \$	29 943 \$
Stratégie globale	-\$	-\$
Journée du livre	-\$	-\$
Les Éloizes 2020	-\$	-\$
Les Éloizes 2022	-\$	-\$
Formation ACT municipalités	-\$	-\$
Compétences en gestion de carrière	-\$	-\$
Mediation culturelle	-\$	-\$
Compétences en gestion de carrière_budget reporté	-\$	-\$
Éveil à la culture	-\$	-\$
Littératie numérique	-\$	-\$
Refonte du site web	-\$	-\$
travailleur.se.s culturel.le.s	-\$	-\$
Excédent des revenus sur les dépenses (2)	115 244 \$	29 943 \$

(1) Pour 2022 Il est important de noter que seulement 35 % des revenus totaux de l'AAAPNB proviennent de fonds destinés aux arts et à la culture.

(2) Il est important de noter que l'excédent des revenus sur les dépenses est dû aux postes vacants pendant une période de six mois soit celui de la Direction adjointe, celui du Responsable des communications et celui de la Coordination de la Stratégie globale totalisant 96 645 \$ de salaires non payés. La différence de l'excédent est dû également à une augmentation de revenus de cotisation membre et la capitalisation des actifs immobilisés acquis.

Remerciements

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick remercie ses partenaires financiers pour leur appui. Les initiatives de l'organisme et la réalisation de nombreux projets visant la promotion de la profession d'artiste et l'essor du secteur des arts et de la culture en Acadie et au Nouveau-Brunswick sont rendues possibles grâce à leur généreux soutien.

L'AAAPNB remercie le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour son appui :

- Affaires intergouvernementales;
- Tourisme, Patrimoine et Culture;
- Éducation et Développement de la petite enfance;
- Éducation postsecondaire, Formation et Travail;
- Société de développement régional.

L'AAAPNB remercie le Groupe action-collaboration sur l'éducation en français (GACÉF), la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada.

L'AAAPNB est un organisme établi essentiellement sur l'engagement de nombreux membres et partenaires dont le dévouement et le dynamisme nous sont des plus précieux.

Nous transmettons nos remerciements chaleureux aux membres du conseil d'administration et aux représentant.e.s des disciplines qui se réunissent fréquemment pour faire avancer les dossiers de l'Association. Ces personnes remplissent avec enthousiasme et efficacité leur mandat et leur expertise est un appui inestimable. De plus, leur vision accorde un plus grand rayonnement aux artistes sur les scènes régionale, provinciale, nationale et internationale. En terminant, on doit un immense remerciement à l'équipe entière qui contribue avec une énergie du tonnerre à l'avancement des arts et de la culture en Acadie.

Un merci tout spécial aux citoyennes et citoyens qui ont encouragé les artistes alors que ceux et celles-ci continuent de subir les impacts de la pandémie de COVID-19 au niveau de la structuration de leur écosystème et du déploiement de leurs carrières.

L'AAAPNB remercie les partenaires suivants :



Remerciements

MNP	L'Escaouette	Compétence Culture
Université de Moncton Faculté des arts et sciences sociales	Fécane	Conseil des ressources humaines du secteur culturel
AFMNB	Réseau culturel de Terre-Neuve et Labrador	Les arts et la ville
RAFA	Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard	Centre Aberdeen
ArtsLink NB	Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine	Roy Consultants
artsNB	FRYE	Groupe RH Frenette
Mawi'art	TPA	Richelieu International
FCCF	Satellite Théâtre	GeniBuild
ATFC	Conseil culture fransaskois (CCF)	Corbo
FRIC	Culture pour tous	GB Construction
APFC		Cabinet d'avocat Rita Godin
FICFA		Festival Blues de la Baie

L'AAAPNB remercie également les commerçants suivants qui donnent un rabais de 10 % à 15 % aux membres :





Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL

2022-2023



Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140, rue Botsford, bureau 29, Moncton NB E1C 4X5 Canada

+1 506 852-3313 · info@aaapnb.ca · www.aaapnb.ca



AAAPNB · www.aaapnb.ca



Les Éloizes · www.leseloizes.ca